



AEROSPACE



AUTOMOTIVE



DEFENSE



INDUSTRIAL



INSTRUMENTATION



MEDICAL



SPACE



TELECOM

Rapport Financier Annuel 2010



RADIALL 
The next connexion

Rapport Financier Annuel 2010

En application de l'article 28 du Règlement CE n° 09/2004 sur les prospectus, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent rapport financier annuel :

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et les rapports des CAC correspondants figurant respectivement, pages 60 à 115 et, pages 116 à 117, dans le Rapport Financier Annuel 2009 ;

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et les rapports des CAC correspondants figurant respectivement, pages 70 à 102 et 103 , dans le Document de référence enregistré le 07 août 2009 par l'A.M.F. sous le numéro R.09-070 ;

Des exemplaires du présent rapport financier annuel sont disponibles sans frais au siège de la société Radiall 101, rue Philibert Hoffmann – 93116 Rosny-sous-Bois Cedex, sur le site Internet de Radiall (www.radiall.com) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).



2010 : Une année de reprise

Chers actionnaires,

L'année 2010 a vu RADIALL renouer avec la croissance, après une année 2009 de dépression sévère sur le marché mondial de la connectique. Toutes les activités du Groupe sont en progression grâce notamment à l'implication forte et à la créativité des équipes de RADIALL que je tiens vivement à remercier.

Notre volonté et nos efforts ont toujours été de maintenir l'innovation et la productivité industrielle à un niveau soutenu tout en préservant la qualité de nos produits et notre excellence opérationnelle. En 2010, et même au cours des années où l'environnement de marché était le plus incertain, nous avons toujours fait le choix de ne pas perdre notre intimité avec nos clients et de maintenir nos dépenses d'innovation et d'investissements à haut niveau, en consacrant environ 8% de notre chiffre d'affaire à la R&D, et près de 4% aux investissements.

L'innovation est un maître mot chez Radiall. Elle concerne la R&D, bien sûr, mais elle intervient aussi dans les matériaux, les technologies clefs, les procédés industriels, les savoir-faire.

Dans un environnement aujourd'hui plus favorable à l'Industrie de la connectique, Radiall récolte les fruits de cette stratégie, en confortant son profil d'expert mondial sur des segments de marché porteurs et des offres à forte connotation technologique.

En forte hausse sur le second semestre 2010, le chiffre d'affaires annuel s'élève à 185 M€, en croissance de 15,8% par rapport à 2009 et nos marchés à l'international représentent désormais plus de 80 % de ce chiffre.

Le regain d'activité conjugué à la bonne maîtrise des coûts, suite aux mesures d'adaptation mises en place en 2009, conduisent Radiall à restaurer un résultat opérationnel courant positif de 9,7 M€. Le résultat net tirant parti de cette tendance positive atteint 4,9 M€.

La situation financière affiche également une bonne solidité avec des capitaux propres de plus de 120 M€ et une trésorerie disponible de 53,6 M€ consécutive à un développement par autofinancement et une gestion du besoin en fonds de roulement en constante amélioration depuis 2 ans. Ces performances sont d'autant plus notables qu'elles intègrent, l'impact de l'Opération Publique de Rachat d'Action (OPRA) opérée début 2010 pour plus de 21 M€.

L'important est maintenant de poursuivre cette reprise de l'activité. Nous abordons l'année 2011 avec un solide carnet de commandes, des perspectives plus favorables sur nos grands programmes, et une stratégie de développement visant l'acquisition de nouvelles parts de marché seul, en partenariat ou par croissance externe, dans certains secteurs comme le médical, ou d'autres marchés ciblés. Géographiquement, notre potentiel en Asie et notamment en Chine reste encore élevé.

Ces perspectives, sauf retournement de conjoncture, doivent permettre au groupe RADIALL d'atteindre dès 2011 un niveau d'activité et de rentabilité proche de celui connu avant la crise et de l'installer dans une nouvelle dynamique de croissance et de rentabilité.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. Gattaz".

Pierre Gattaz
Président du Directoire

SOMMAIRE

I. INFORMATIONS GENERALES	5
1. PERSONNES RESPONSABLES	5
2. APERÇU DES ACTIVITES	6
3. ORGANIGRAMME.....	12
4. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	16
5. RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....	19
6. RAPPORT DE GESTION FINANCIER	22
7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE	35
8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTROLE INTERNE	48
9. RAPPORT DE GESTION SUR L'ENVIRONNEMENT.....	50
10. RAPPORT DE GESTION SOCIALE	56
II. COMPTES CONSOLIDES	64
1. COMPTES CONSOLIDES	64
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	114
III. COMPTES SOCIAUX	116
1. COMPTES SOCIAUX	116
2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2010	136
3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.....	138
4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	139
5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES.....	141
IV - ORGANES SOCIAUX ET ASSEMBLEES GENERALES	146
1. PROJET DE RESOLUTIONS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2011	146
2. ORGANES SOCIAUX.....	151
3. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX	152
4. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS	155
5. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS	155

I. INFORMATIONS GENERALES

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable des informations

Monsieur Pierre Gattaz, Président du Directoire.

1.2 Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion [pages 22 à 63 et pages 152 à 154] présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 12 avril 2011

Pierre Gattaz
Président du Directoire

2. APERÇU DES ACTIVITES

2.1 Principales activités

2.1.1 Les gammes de produits

2.1.1.1 Les composants coaxiaux

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions coaxiaux servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces composants, combinaisons de connecteurs, de cordons ou antennes ont pour mission d'assurer la diffusion d'informations avec le moins de distorsions possibles au sein de systèmes électroniques intégrés ou de puces complexes, donc fragiles, sensibles aux environnements thermiques, atmosphériques ou électromagnétiques difficiles.

2.1.1.2 Les connecteurs multicontacts

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces connecteurs ont pour mission d'assurer la diffusion simultanée de plusieurs signaux qui peuvent être hétérogènes dans des environnements généralement sévères. Les signaux conduits peuvent être électriques, électromagnétiques ou optiques.

2.1.1.3 Les composants optiques

La Société conçoit, produit et vend des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique.

Ces composants ont pour mission d'assurer la diffusion du signal au travers de la technologie fibre optique qui fait l'objet de nombreux développements en cours.

2.1.2 Les technologies clés

Les produits ci-dessus sont le fruit d'un savoir-faire complexe faisant appel à plusieurs disciplines : structure des matériaux et notamment des alliages spéciaux, chimie et traitement de surface, usinage, moulage et découpe de précision, électronique, optoélectronique et modélisation hyperfréquence.

2.1.2.1 L'usinage de précision

Cette technologie générique comprend le décolletage, le fraisage, la découpe et les reprises diverses de métaux tels que le laiton, l'aluminium, l'acier inox et les cuprobérylium.

Elle est utilisée notamment pour la fabrication des pièces détachées de connecteurs coaxiaux et pour les boîtiers des connecteurs multicontacts.

La micromécanique fait partie du savoir-faire essentiel d'un fabricant de connecteurs et permet de se différencier face à des concurrents moins bien équipés.

Le traitement de surface s'effectue par dépôts électrolytiques (or, argent, nickel et alliages de bronze), sur des lignes de traitements de surfaces automatisées ou, semi-automatisées selon les sites de production.

La très grande expertise de la Société dans le domaine du traitement de surface et l'intégration de la ligne dans le flux de production représentent un atout majeur pour assurer une qualité optimale des connecteurs.

2.1.2.2 La fonderie

La Société maîtrise le design et la mise au point des moules de fonderie nécessaires à la fabrication des boîtiers de ses connecteurs multicontacts. Ceux-ci sont confiés aux sous-traitants en charge de la production mais restent la propriété inaliénable de la Société.

2.1.2.3 Le moulage plastique

Cette technologie est utilisée pour la fabrication des pièces en thermoplastiques, thermo durs ou silicones et s'articule autour de la transformation des granulats.

Elle sert principalement à la réalisation des connecteurs pour fibre optique et des inserts des connecteurs multicontacts.

2.1.2.4 L'assemblage

Cette technologie intervient au stade final de la fabrication des produits et peut-être réalisée sur des machines automatiques ou semi-automatiques ou bien manuellement par du personnel qualifié.

Le degré d'automatisation dépend grandement des quantités à réaliser, de la complexité des produits ainsi que du coût de la main-d'œuvre et donc de la localisation de la fabrication.

2.2 Principaux marchés

La Société conçoit, développe et fabrique des composants électroniques destinés aux équipements militaires et aéronautiques, aux télécommunications sans fil et aux applications industrielles.

De part l'activité de ses clients finaux, les marchés de Radiall peuvent être considérés comme cycliques et dépendent principalement des dépenses d'investissements des grands donneurs d'ordre industriels.

L'activité de la Société ne connaît pas de saisonnalité annuelle prononcée.

2.1.1 Les équipements militaires et aéronautiques

Les composants d'interconnexions sont omniprésents dans l'électronique de défense et dans l'aéronautique : avions et hélicoptères, radars, missiles, satellites et lanceurs, sous-marins...

Les avions militaires ou commerciaux utilisent des composants tels que ceux fabriqués par la Société pour assurer la liaison entre eux des systèmes électroniques très sensibles (outils de mesures, de radiotéléphonie...)

Les équipements militaires restent portés par la demande en technologies de radios télécommunication, mais leurs développements restent subordonnés aux politiques budgétaires d'investissement publiques, récemment contraintes compte tenu de la situation économique, même si des opportunités importantes subsistent notamment avec certains pays émergents.

Le marché spatial connaît une croissance soutenue sur trois applications : les télécommunications, l'observation et la navigation, il offre en outre des opportunités de développements notamment dans les pays émergents.

La présence de Radiall sur ces marchés nécessite la poursuite des efforts de développement permanents de connecteurs visant la conception et la fabrication à la fois plus miniaturisés et dont le poids, caractéristique essentielle, diminue.

2.2.2 Les télécommunications

Il existe trois manières de transmettre des informations : le traditionnel fil de cuivre, les liaisons hertziennes et la fibre optique. La Société est surtout présente dans les faisceaux hertziens qu'utilise la radiotéléphonie cellulaire.

Les connecteurs fabriqués par la Société se retrouvent dans plusieurs types de sous-ensembles qui nécessitent d'être reliés entre eux par une connexion optimisée tels que :

- les émetteurs et les récepteurs qui captent le signal ;
- les modulateurs qui servent à transformer un signal continu en suite de 0 et de 1 ;
- les multiplexeurs qui groupent, dégroupent et orientent les communications ;
- les compensateurs de dispersion qui corrigent certains défauts du signal.

L'évolution de ce marché est liée aux besoins sans cesse nouveaux de débits élevés, notamment avec le développement des offres de type 3G (UMTS) 4G (LTE) et WIMAX. En effet, plus la demande sera forte en débits de transmission, plus les équipements feront appel à des fréquences élevées pour passer du sans-fil très faible perte et cela nécessitera des connexions de haute fiabilité.

Ce marché, dont les grands clients producteurs se sont déplacés en Asie depuis plusieurs années, reste dynamique y compris dans les pays matures, mais reste soumis en particulier à une tendance à la diminution du nombre de connecteurs par sous ensemble Télécoms.

2.2.3 Les marchés Industriels

L'électronique complexe se développe de plus en plus dans les applications industrielles. Les composants utilisés ou les fonctions assurées ne tolèrent aucune défaillance, quel que soit le domaine abordé: applications médicales, télématique automobile, électronique de puissance, recherche pétrolière, transports ferroviaires, énergies nouvelles ; autant d'applications où les composants d'interconnexions deviennent indispensables et où se développent en permanence de nouvelles opportunités.

2.2.4 Répartition du chiffre d'affaires par marché

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par marché est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
PAR MARCHE			
Téléphonie sans fil	37 662	33 847	50 609
Militaire, Aéronautique, Spatial	110 123	96 732	111 756
Télématique automobile	8 839	6 496	7 247
Industriel	28 440	22 721	29 064
Groupe	185 064	159 796	198 676

2.2.5 Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses segments d'activité. Les principaux clients du Groupe sont les suivants :

Aéronautique et Militaire	Télécommunications	Industriel
Thalès (Europe et USA)	Nokia Siemens (Europe et Asie)	Calero (Europe)
Labinal (France et USA)	Motorola (USA et Asie)	Delphi (USA)
EADS (Europe)	Ericsson (Europe, Asie et USA)	Continental (Europe)
Harris (USA)	Alcatel-Lucent (Europe, Asie et USA)	Aeroflex (USA)
Boeing (USA)	Sanmina (Asie)	Philips (Europe)
Rockwell Collins (USA)	Foxconn (Asie et USA)	Rhode & Schwartz (Europe)

Les 10 premiers clients du Groupe en 2010, tous segments d'activité confondus représentent 36% du chiffre d'affaires. La Société a continué en 2010 à contracter une assurance-crédit pour couvrir le risque de défaillance crédit de ses clients. Celle-ci couvre les clients facturés par les filiales européennes, chinoise et de Hong Kong, représentant plus de 50 % du chiffre d'affaires total.

2.2.6 Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par zones géographiques d'implantation des clients est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	2010		2009		2008	
	K€	%	K€	%	K€	%
France	36 718	19,8	35 241	22,0	44 854	22,6
Union Européenne (hors France)	44 167	23,9	37 813	23,7	47 747	24,0
Amériques	57 200	30,9	47 172	29,5	59 910	30,2
Asie et Reste du monde	46 979	25,4	39 570	24,8	46 165	23,2
Total	185 064	100	159 796	100	198 676	100,0

La répartition du résultat opérationnel par zones géographiques peut être visualisée dans la partie II – Comptes Consolidés, note 4.2.

2.2 Position concurrentielle

Nom	Pays	Marchés	Chiffre d'affaires 2010*	Cotation	Capitalisation 12/2010
Concurrents principaux					
Huber & Suhner	Suisse	Totalité	776 M CHF	Zürich	1309 M CHF
Amphenol	USA	Aéronautique et Militaire	3554 M USD	NYSE	9325 M USD
Rosenberger	Allemagne	Télécommunications et Industriel	indisponible	Non coté	N/A
AMP (filiale de Tyco Electronics)	USA	Totalité	9976 M USD	NYSE	14544 M USD
Autres concurrents					
Souriau	France	Aéronautique et Militaire	indisponible	Non coté	N/A
Cie Deutsch (filiale de Wendel Investissement)	France	Aéronautique et Militaire	423 M EURO	Paris	NS

* Source : Communiqué de presse Société.

Les sociétés classées dans la catégorie « Autres concurrents » se distinguent des concurrents principaux par le fait qu'elles ne sont concurrentes que sur une très faible partie du chiffre d'affaires de Radiall.

Dans cet univers concurrentiel, la Société détient une image d'entreprise de qualité et de haute technicité provenant de son expérience dans l'électronique de défense et des industries spatiales, industries extrêmement exigeantes (qualifications, audits réguliers...). Elle occupe une position de tout premier plan aux côtés des leaders du marché.

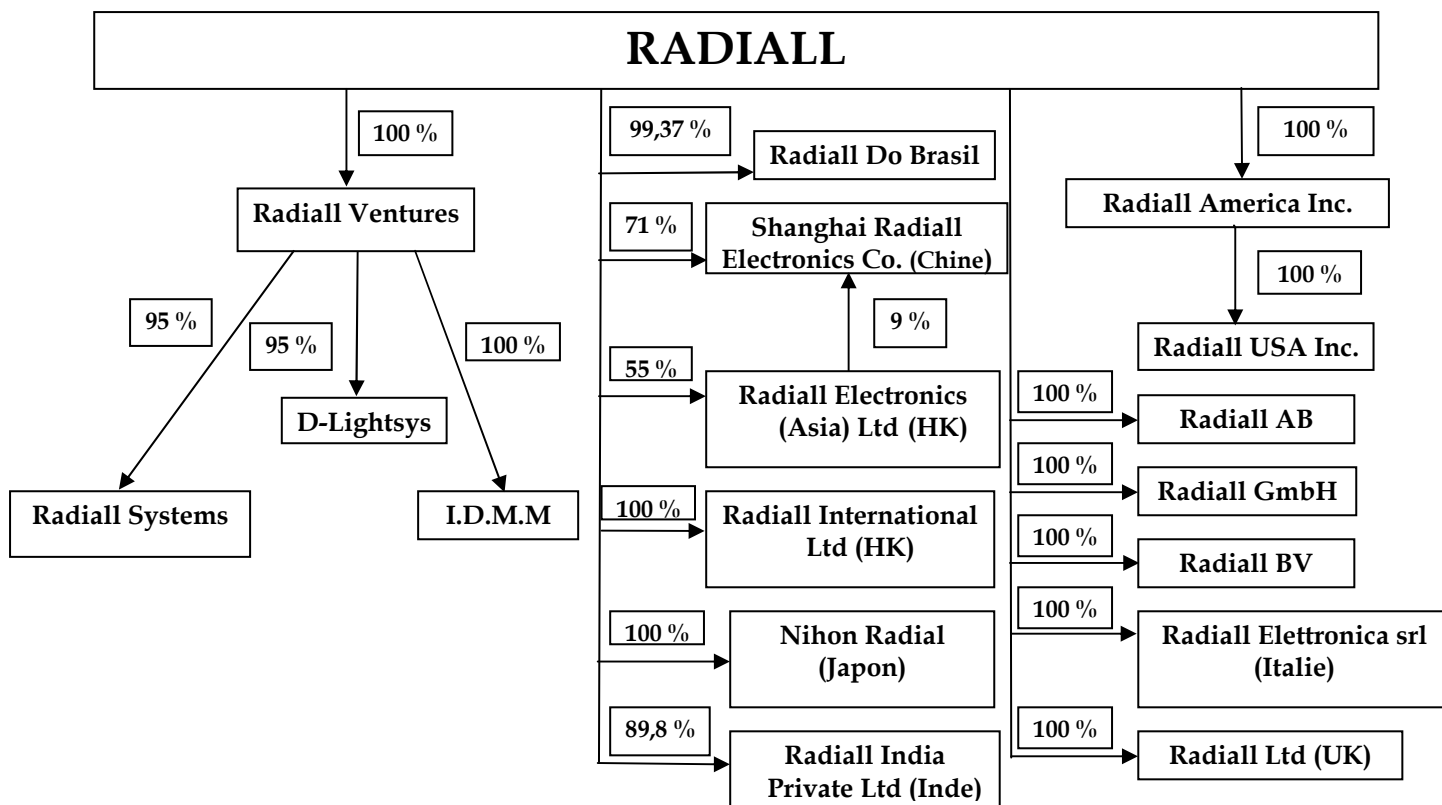
La Société ne se considère pas en situation de dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats industriels ou financiers, et contrats commerciaux avec sa clientèle (cf. paragraphe 1.2.5).

3. ORGANIGRAMME

2.1 Organigramme du groupe

Le schéma ci-après représente l'organigramme des filiales de la Société au 31 décembre 2010.

Au cours de l'exercice 2010 il a été procédé à une réorganisation juridique de la structure française avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010, par voie d'absorption au travers d'une transmission universelle du patrimoine de la société Radiall Ventures Capital par la société IDFI, simultanément devenue Radiall Ventures SAS.



La Société conçoit, développe et fabrique une gamme complète de connecteurs et de composants électroniques d'interconnexion : des connecteurs coaxiaux et multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques, des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique, des antennes et des composants hyperfréquences.

La Société intervient également en qualité de prestataire de services pour le compte de ses filiales. Elle rend des services en matière financière et comptable, dans les domaines juridiques, fiscaux et domaines informatiques, et plus généralement pour ce qui concerne l'organisation.

Dans le cadre de son activité, la Société s'appuie sur ces filiales réparties dans le monde telles que présentées dans l'organigramme ci-dessus qui selon les cas, sont des bureaux de vente et/ou des usines. Pour plus de détails, il est possible de se porter au paragraphe 2.2 ci-dessous. Le détail concernant l'état des filiales et des participations se trouve dans la partie II – Comptes Consolidés, paragraphe 2.

3.1 Présentation des filiales de la société

Au 31 décembre 2010, la Société détient les participations suivantes :

EUROPE

France (siège social, bureaux de vente et usines)

- 100 % du capital de Radiall Ventures, Société par actions simplifiée au capital de 975 000 euros ayant son siège social à Rosny-sous-Bois (93110) – 101 rue Philibert Hoffmann immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 431 847 599, acquise le 9 janvier 2007.

L'objet de Radiall Ventures est la prise et la gestion de participations financières de portefeuilles d'actions, de parts sociales ou d'intérêts, d'obligations, de certificats d'investissements et plus généralement de toutes valeurs mobilières ainsi que la réalisation de prestations de services notamment comptables, administratifs ou informatiques et de conseils en matière de gestion, d'organisation et de direction d'entreprise. Radiall Ventures détient elle-même 100 % du capital de:

- Industries Doloises de par abréviation « IDMM », Société par actions simplifiée au capital de 560 000 euros ayant son siège social à DOLE 39100 – 13, rue Henri Jeanrenaud – ZA des Grandes Epenottes immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dole sous le numéro 395 061 815,

Radiall Ventures détient également :

- 95 % du capital de Radiall Systems, société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros, dont le siège social est situé 101, rue Philibert Hoffmann, 93116 Rosny-sous-Bois cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 478 152 879,
- 95 % du capital de D-Lightsys, société par actions simplifiée au capital de 438 000 euros, dont le siège social est 101, rue Philibert Hoffmann, 93116 Rosny-sous-Bois cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 444 645 899.

Deux des sociétés détenues par Radiall Ventures, Radiall Systems SAS et D-Lightsys SAS participent à la recherche et au développement de nouveaux produits pour le groupe Radiall.

Pays-Bas (bureau de vente)

- 100 % du capital de Radiall BV, société de capitaux de droit néerlandais au capital de 15 882,31 euros dont le siège social est situé Hogebrinkenkerweg 15 b – 3871 KM Hoevelaken. Cette société a une succursale Radiall Finlande dont le siège social est situé Lentokatu 2 – FIN – 90460 Oulunsalo.

Royaume-Uni (bureau de vente)

- 100 % du capital de Radiall Ltd, société de capitaux de droit anglais au capital de 2 233 850 Livres Sterling dont le siège social est situé Ground Floor, 6 The Grand Union Office Park – Packet Boat Lane – Uxbridge, Middlesex UB82GH, Grande Bretagne et immatriculée sous le numéro 317 22 33 (England & Wales).

Italie (bureau de vente)

- 100 % de Radiall Elettronica srl, société anonyme de droit italien au capital de 257 400 euros dont le siège social est situé Via Concordia n°5 – 20090 Assago, Italie.

Allemagne (bureau de vente)

- 100 % de Radiall GmbH, société de capitaux de droit allemand au capital de 485 727,29 euros, dont le siège social est situé Carl – Zeiss – Strabe 10 – D-63322 Rödermark, Allemagne.

Suède (bureau de vente)

- 100 % de Radiall AB société de capitaux de droit suédois au capital de 300 000 SEK dont le siège social est situé Sjoangsvagen Box 6061 – 19106 Sollentuna, Suède, immatriculée sous le numéro 556238-6051.

AMÉRIQUES

États-Unis (bureaux de vente et usines)

- 100 % de Radiall America Inc., société de capitaux de droit de l'état du Delaware au capital de 15 500 000 USD, dont le siège social est situé 6825 West Galveston Street, Suite 11, Chandler, Arizona 85226, USA. Radiall America Inc. détient :
- 100 % de Radiall USA (ex Radiall Jerrick), société de capitaux de droit de l'état de l'Arizona au capital de 22 427 086 USD dont le siège social est situé 6825 West Galveston Street, Suite 11, Chandler, Arizona 85226, USA ; la société Radiall Applied Engineering Products Inc. ayant été absorbée par la société Radiall USA Inc. le 1er juin 2009.

Brésil (bureau de vente)

- 100 % de Radiall Do Brasil, société à responsabilité limitée de droit brésilien au capital de 638 000 R\$ dont le siège social est situé Largo do Machado 54 – CEP : 22221-020 – Sala 706 – Catete 20021-060 – Rio de Janeiro – Brésil et immatriculée sous le numéro CNPJ n° 31.642150/0001-22.

ASIE

Chine (bureaux de vente et usine)

- 71 % de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd, société à Capitaux Mixtes de droit chinois au capital de 10 200 000 USD dont le siège social est situé 390 Yong He Road, – Shanghai 20072 – Chine. Le solde du capital social est détenu à 20 % par la société Feilo et à 9 % par Radiall Asia.

Hong Kong (bureaux de vente)

- 100 % de Radiall International Ltd, société de capitaux de droit hongkongais au capital de 10 000 HKD dont le siège social est situé Workshop D on 6/F Ford Glory Plaza, Nos. 37-39 Wing Hong Street – Kowloon et enregistrée sous le numéro 679070.
- 55 % de Radiall Asia Ltd., société de capitaux de droit hongkongais au capital de 300 000 HKD, dont le siège social est situé Workshop D on 6/F Ford Glory Plaza, Nos. 37-39 Wing Hong Street – Kowloon. Monsieur Charles Wu détient le reste du capital social.

Radiall Asia Ltd. détient également une participation de 9 % dans le capital de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.

Inde (bureaux de vente et usine)

- 90 % de Radiall India Private Ltd. (ex Radiall Protectron Private Ltd.), société de capitaux de droit indien au capital de 23 636 360 Rs, dont le siège social est situé 25 (d) II Phase, Peenya Industrial Area – 560058 Bangalore, Inde et immatriculée sous le numéro 310394/3344. Le solde du capital social est détenu par la famille Bhandari.

Japon (bureau de vente)

- 100 % de Nihon Radiall KK, société de droit japonais au capital de 44 500 000 YEN, dont le siège social est situé Kohgetsu Building 4F, Room n° 405 – 1 – 5 – 2 Ebisu Shibuya-ku – Tokyo, Japon et immatriculée sous le numéro 0110 – 0 – 046762.

4. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

4.1 Immobilisations corporelles importantes

La Société dispose de bureaux de vente et usines répartis en Europe, il y a également des sites de production notamment en France, en Amérique du Nord et du Sud et en Asie ainsi que cela apparaît aux États-Unis, au Mexique, en Inde et en Chine. La totalité des sites ci-dessus.

Les filiales européennes (hors France) sont exclusivement des bureaux de vente. Dans les autres pays, outre l'activité de vente il y a également des sites de production notamment en France, aux États-Unis, au Mexique, en Inde et en Chine. La totalité des sites est utilisée. Les surfaces non utilisées en tant que bureau sont des surfaces utilisées pour la production.

Les principaux locaux au sein desquels la Société exerce son activité sont situés :

Adresse	Affectation	Surface	Statut	Remarques
101 rue Philibert Hoffmann 93116 Rosny-sous-Bois cedex - France	Siège social et bureau de vente	5 700 m ²	Bail commercial du 27 décembre 2004 pour une durée de 9 ans à compter du 1er janvier 2005.	Sous-location de 433 m ² à une société sous forme de bail commercial à compter du 1 ^{er} janvier 2005. Résiliation du bail en date du : 30 septembre 2010.
Neuville sur Brenne et Château-Renault (Indre et Loire) – France	Usine	Neuville : 2 010 m ² Château-Renault : 8 420 m ²	Crédit bail immobilier du 13 juin 2001 pour une durée de 10 ans.	
642 rue Emile Romanet – 38340 Voreppe – France	Usine - stockage	1 340 m ²	Bail commercial du 1 ^{er} septembre 2009 pour une durée de 9 ans.	
641 rue Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	3 560 m ²	propriété	
641 rue Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	2 290 m ²	Crédit bail immobilier du 31 décembre 2010 pour une durée de 12 ans.	

Adresse	Affectation	Surface	Statut	Remarques
81 boulevard Denfert-Rochereau 38500 Voiron – France	Usine	8 000 m ²	propriété	
15, rue de la Garenne ZI Chesnes Tharabie 38295 Saint-Quentin- Fallavier – France	Usine et stockage	6 492 m ²	propriété	
13 rue Henri Jeanrenaud 39100 Dole - France	Usine et bureau de vente	6 900 m ²	Contrat de location avec option d'achat du 20 février 2008 pour une durée de 15 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2008.	
390 Hong He Road - Shanghai - Chine	Usine et bureau de vente	4 700 m ²	Contrat de location d'une durée de 30 ans à compter du 1 ^{er} juillet 1996.	
25 (D), II Phase, Peenya Industrial Area, Bangalore 560 058, Inde	Usine et bureau de vente	3 500 m ²	Contrat de bail du 25 juillet 2000 pour une durée de 3 ans à compter du 1 ^{er} août 2000 renouvelable pour des périodes successives de 3 ans.	
90 et 104 John W. Murphy Drive, New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique	Usine et bureau de vente	terrain de 7,06 acres (28 571 m ² environ) et locaux de 65 066 square feet (environ 8 000 m ²)	Propriété	
Ciudad Obregon, Sonora, Mexique, rattaché à Radiall USA Inc.	Usine	12 546 m ²	Contrat de bail du 1er novembre 2006 et avenant du 1er mars 2007 pour une durée de 10 ans renouvelable.	Composé de trois bâtiments, dont l'un a été achevé en juin 2008 pour une surface de 3.785 m ²

Les tableaux ci-après présentent les effectifs, intérimaires et régies compris, par site :

Site ⁽¹⁾	Effectifs Groupe 2010 Avec intérimaires et Régies (moyenne 2010)
Château –Renault (France)	334
Isle-d’Abeau (France)	242
Voiron (France)	86
Voreppe et Moirans (France)	360
Dole (France)	143
Limoges (France)	4
Rosny (France)	72
New Haven (USA)	221
Chandler (USA)	42
Bangalore (Inde)	197
Shanghai (Chine)	341
Obregon (Mexique)	221
Autres	68
GROUPE	2 331

(1) Les sites de Château-Renault, Isle d’Abeau, Voiron et Voreppe sont rattachés à Radiall SA, Dole à IDMM, Limoges à Radiall Systems, New Haven et Chandler à Radiall USA Inc., Le site de Bangalore est rattaché à la filiale Radiall India Private Limited et le site de Shanghai à Shanghai Radiall Electronics Co, Ltd.

Les intérimaires en moyenne annuelle représentent 542 personnes.

Concernant les usines mentionnées dans les tableaux ci-dessus, il n’y a pas de spécialisation de la production.

Concernant la capacité des usines et leur taux d’utilisation, l’information est très variable d’un site à l’autre et non constante d’un mois sur l’autre. Les capacités de production de Radiall sont en mesure de traiter dans la configuration actuelle tout accroissement d’activités jusqu’à 20%. Au-delà, à l’exception du site industriel Obregon qui dispose de réserve de capacité significative en attente du démarrage des grands programmes aéronautiques, la Société serait conduite à devoir renforcer la sous-traitance ou agrandir ses sites industriels existants ou en créer d’autres.

5. RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

5.1 Recherche et développement

Radiall a la volonté d'exercer une activité de Recherche et Développement soutenue que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette R&D s'effectue de trois manières : soit dans le cadre de missions d'études financées par les organismes commanditaires qui financent dans ce cas 30 à 50 % des dépenses engagées, soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études de Radiall et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains composants entrant dans la fabrication des connecteurs de Radiall. Les organismes commanditaires sont selon les cas OSEO ANVAR, ou la Direction générale de la compétitivité de l'Industrie et des Services qui financent en partie les projets.

La stratégie R&D vise à répondre aux exigences des nouvelles technologies (WIMAX, 3G+, 4G...), aux demandes des clients (miniaturisation des produits, réduction du poids des connecteurs...) ou encore à améliorer l'expertise de Radiall dans les matériaux (aluminium, composite...).

Les dépenses engagées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2008
Dépenses de R&D *	15 605	14 955	14 936
% du chiffre d'affaires	8,4%	9,4%	7,5%

* Montants avant crédit d'impôt recherche.

Le maintien de dépenses d'études en 2010 à un niveau élevé, traduit la volonté de la Société de maintenir un haut niveau de Recherche et Développement compte tenu de leur importance stratégique pour la compétitivité future du Groupe.

En général, la Société n'immobilise pas ses frais de Recherche et Développement. Toutefois deux projets aéronautiques de développement sont immobilisés (enjeu 344 milliers d'euros en 2005). L'amortissement de ces immobilisations est prévu en fonction des quantités produites afin d'être le plus proche possible de la réalité économique du projet. Les informations données par le client relatives aux prévisions de livraisons s'échelonnent sur une durée de 15 ans. Cette démarche est conforme à l'IAS 38 paragraphe 97.

L'IAS 38 paragraphe 128 b) encourage la description des incorporels non reconnus car les critères ne sont pas satisfaits. Nous ne donnons pas ces précisions essentiellement en raison du nombre très important de petits projets d'une valeur individuelle très faible. Une information très détaillée alourdirait excessivement l'annexe et une information résumée n'apporterait pas de valeur particulière.

Les frais de développement chez Radiall sont quasiment toujours liés à une demande d'un client et peuvent être classés en deux catégories :

- petits projets qui parfois ne nécessitent que quelques jours d'études. Ces études sont généralement liées à un projet de commande spécifique du client. Dans ce cadre l'évaluation des perspectives commerciales et de l'existence d'un marché propre à ce développement est difficile voire impossible. D'autre part, les enjeux pris individuellement sont peu significatifs ;
- projets plus significatifs (montant fixé en interne à 150 milliers d'euros ou plus). Ces projets font l'objet d'une revue trimestrielle technique financière et commerciale qui apprécie entre autres le caractère immobilisable du projet selon les critères d'IAS 38. Dans la plupart des cas, la majeure partie des dépenses est engagée avant que tous les critères d'IAS 38 ne soient remplis. Généralement les deux principaux critères qui sont remplis tardivement sont soit l'assurance raisonnable que la faisabilité technique sera atteinte, soit que les perspectives économiques futures permettront de générer des avantages économiques futurs.

Le financement de ces projets est assuré par un autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement une recherche de subventions ou de fonds publics.

Les montants R&D présentés dans le tableau ci-dessus, apparaissent avant l'effet des Crédits d'Impôt Recherche dont bénéficie la Société en France. Le montant total du Crédit Impôt Recherche de 2010 s'est élevé à 1 074 milliers d'euros et a concerné, Radiall SA, Radiall Systems et D-Lightsys. En 2009 ce montant de Crédit Impôt Recherche s'élevait à 1 089 milliers d'Euros.

5.2 Propriété intellectuelle

5.2.1 Brevets

La Société est titulaire de 263 brevets, répartis en 76 familles, dont 9 ont fait l'objet d'une demande d'enregistrement en 2010. Ces brevets sont généralement déposés et enregistrés dans certains pays d'Europe, aux États-Unis, en Chine et au Japon. Ils couvrent notamment les domaines suivants :

- Optique ;
- Composants hyperfréquences ;
- Commutation ;
- Antennes ;
- Multicontact ;
- Coax.

Compte tenu de l'évolution constante des produits fabriqués par Radiall, la durée légale de protection des brevets de 20 ans est largement suffisante pour ne pas en rendre la Société dépendante.

Toutefois, il convient de préciser que le cycle de vie des produits de Radiall est plus court que la durée de protection des brevets.

5.2.2 Marques

La Société a déposé la marque Radiall dans 46 pays parmi lesquels la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, les Etats-Unis, certains pays d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique. Outre la marque, la Société a déposé les marques suivantes : QLF Quick Lock Formula, Quick Lock Formula, QLF (logo), Radiall Systems, LuxCis, R2CT, SMP-Max, etc. dans la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada et en Chine.

La société exploite également, principalement aux Etats-Unis, la marque AEP suite à l'acquisition de la société du même nom en 2007.

6. RAPPORT DE GESTION FINANCIER

Le Directoire du Groupe Radiall, réuni le 12 avril 2011, sous la présidence de Monsieur Pierre Gattaz, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 2010 audités par les Commissaires aux comptes.

Chiffres Clés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	Variation 2010 – 2009
Chiffre d'affaires	185 064	159 796	15,8 %
Résultat opérationnel courant	9 654	(3 884)	<i>ns</i>
Marge opérationnelle courante	5,2 %	(2,4 %)	
Autres produits et charges opérationnels	(296)	(7 602)	(96,1%)
Résultat opérationnel	9 358	(11 486)	<i>n.s.</i>
Coût de l'endettement financier net	(1 845)	(1 272)	45,1 %
Autres produits et charges financiers	10	(68)	<i>n.s.</i>
Impôts sur les résultats	(2 659)	(397)	569,0 %
Résultat net	4 864	(13 224)	<i>n.s.</i>
Marge nette	2,6 %	(8,3 %)	
Flux de trésorerie liés à l'activité	15 855	23 011	(41,3 %)
Capitaux propres (incluant Intérêts Minoritaires)	120 527	134 640	(10,5 %)
Endettement financier net	(6 166)	(20 968)	(70,6 %)

6.1 Une année 2010 marquée par la reprise

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2010 à 185 064 milliers d'euros, contre 159 796 milliers d'euros en 2009, soit une croissance en donnée publiée de 15,8 %.

A périmètre et taux de change constants, l'activité est en hausse de 12,6 %. Sans atteindre le niveau de 2008, ce chiffre d'affaire reflète une nette reprise de l'activité en raison d'un environnement économique mondial sur l'Industrie de la Connectique beaucoup plus favorable qu'en 2009, mais aussi à l'excellente performance de Radiall sur ses marchés.

Sur l'année, tous les secteurs du Groupe sont en progression. Les secteurs Automobile, Aéronautique et Industriels ont enregistré les croissances les plus significatives sur la période, tandis que l'activité Militaire et Spatiale a connu la progression la moins soutenue.

En Automobile, le succès de notre gamme de produits et un marché très favorable tiré par les mesures d'incitations gouvernementales, ont permis l'atteinte d'une bonne croissance, mais ce marché ne représente qu'un faible chiffre d'affaires pour Radiall.

En Aéronautique, le retournement de cycle annoncé fin 2009 ne s'est pas confirmé et 2010 a été une année de forte reprise avec des augmentations de cadences industrielles chez les avionneurs de grands appareils, marché tiré par la croissance du trafic aérien notamment en Asie et l'attractivité des nouveaux appareils plus économes en carburant.

En Télécom, Radiall a profité de la reprise pour prendre des parts de marché chez ses grands donneurs d'ordre, élargi sa gamme notamment en cordon et sur des connecteurs innovants FTTH (« *Fiber to the antenna* »).

Le secteur militaire, très dépendant du budget américain compte tenu de sa taille, des restrictions budgétaires et des événements géopolitiques, s'est contracté, tandis qu'une bonne croissance a été observée sur le spatial.

Au plan géographique, toutes les zones de vente ont connu une croissance de l'activité. La zone Américaine affiche la plus forte croissance, notamment en raison de l'excellente performance du secteur aéronautique, viennent ensuite l'Asie et le reste du monde puis les zones Europe hors France, et la France qui enregistre une croissance plus modérée.

Le chiffre d'affaires hors de France, a représenté plus de 80 % du chiffre d'affaires total.

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par marché s'établit de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
PAR MARCHÉ		
Téléphonie sans fil	37 662	33 847
Militaire, Aéronautique, Spatial	110 123	96 732
Télématique automobile	8 839	6 496
Industriel	28 440	22 721
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
France	36 718	35 241
Union Européenne hors France	44 167	37 813
Amériques	57 200	47 172
Asie et reste du monde	46 979	39 570
TOTAL GROUPE	185 064	159 796

Le Directoire précise que Radiall a une activité principale et prépondérante qui est la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques destinés aux applications de la communication sans fil, à la télématique automobile et aux équipements militaires et aéronautiques. Le groupe considère que ces produits représentent une activité unique au sens d'IFRS 8.

6.2 Une reprise marquée dès le deuxième trimestre

Les ventes trimestrielles sur les deux derniers exercices se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	Variation 2010 - 2009
1 ^{er} trimestre	41 365	45 144	(8,4)%
2 ^{ème} trimestre	47 041	40 838	15,2%
3 ^{ème} trimestre	48 661	36 859	31,7 %
4 ^{ème} trimestre	47 997	36 955	29,7 %
Total année	185 064	159 796	15,8 %

Le premier trimestre de 2010, bien qu'en régression de 8,4 % par rapport au premier trimestre de 2009, marque un premier signe de reprise avec une croissance séquentielle de 11,9 % par rapport

au quatrième trimestre 2009. Puis cette reprise s'avère plus marquée avec des chiffres d'affaires proches de 47 millions d'euros sur les trois derniers trimestres.

6.3 Une profitabilité opérationnelle courante

Avec la hausse du niveau d'activité, et grâce aux mesures prises en 2009 ayant permis l'adaptation des coûts fixes, Radiall a réalisé en 2010 un résultat opérationnel courant profitable de 9,654 milliers d'euros (5,2 % du chiffre d'affaires) contre une perte de 3,884 milliers d'euros en 2009 (- 2,4 % du chiffre d'affaires).

L'augmentation de 13,5 millions d'euros du résultat opérationnel courant s'explique principalement par l'accroissement du Chiffre d'affaires et l'amélioration de la marge brute, les charges externes ainsi que la masse salariale ayant progressé par rapport à 2009 largement moins que le chiffre d'affaires.

Après constatation de dépenses non courantes de 296 milliers d'euros, le résultat opérationnel s'établit à 9 358 milliers d'euros.

6.4 Charges et provisions non courantes

Au cours de l'exercice 2010 ont été constatées des dépenses non courantes liées au reliquat des dépenses de l'opération publique de rachat d'actions et de BSAAR réalisée en février 2010, et à la réévaluation d'engagements relatifs au plan d'adaptation des effectifs de 2009 compte tenu de la réforme des retraites intervenue en France courant 2010 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Charges et provisions non courantes de personnel	149	2 873
Charges et provisions sur actifs immobilisés corporels	0	1 530
Charges et provisions sur actifs immobilisés incorporels	0	2 389
Autres Charges et provisions sur dépenses non courantes	147	810
Total	296	7 602

6.5 Effectifs

EVOLUTION DES EFFECTIFS *	31 décembre 2010	31 décembre 2009	Variation 2009 - 2008
France	1 335	1 182	153
Europe (hors France)	40	41	-1
Amérique du Nord	514	399	115
Asie	513	588	-75
Total	2 402	2 210	192

* Intègre les effectifs intérimaires et régie Mexique.

Consécutivement à la croissance de l'activité, les effectifs font apparaître une hausse sur l'exercice de 8,7 % principalement en France et en Amérique du Nord. Cette augmentation a porté essentiellement sur les intérimaires, le nombre total des contrats à durée déterminée et indéterminée ayant été réduit de 2,5%, soit 46 personnes.

Afin de préparer les développements futurs du Groupe, les dépenses de recherche et développement sont restées très soutenues à 15,6 millions d'euros, soit 8,4 % du chiffre d'affaires, et se sont concentrées sur l'innovation technologique nécessaire à l'accompagnement des clients, les travaux d'homologation de nouvelles applications et le développement de la gamme de produits.

6.6 Résultat net 2010

Après imputation d'une charge de 1 845 milliers d'euros au titre du coût de l'endettement financier net, d'un profit de 10 milliers d'euros au titre des autres produits et charges, et d'une charge d'impôts de 2 659 milliers d'euros, le Groupe enregistre un résultat net 2010 positif de 4 864 milliers d'euros (+2,6 % du chiffre d'affaires) contre un résultat net déficitaire de 13 224 milliers d'euros en 2009.

6.7 Capacité de financement et trésorerie

Dans le contexte d'un exercice 2010 en croissance et profitable, la capacité de financement s'est élevée à 18,5 millions d'euros en 2010 contre 3,5 millions d'euros en 2009.

Malgré la croissance d'activité, le besoin en fonds de roulement s'est réduit de 1,4 million d'euros au cours de l'année, grâce aux programmes d'amélioration continue des rotations des actifs circulants stocks et comptes clients conduits avec succès, mais aussi, à la reconstitution de crédit fournisseur consécutive à l'accroissement des achats matières.

Après variation du besoin en fonds de roulement et décaissement d'impôts et d'intérêts, le flux de trésorerie généré par l'activité sur l'exercice s'élève à 15,9 millions d'euros.

Les investissements industriels représentant 15,8 millions d'euros en 2008 et 5,8 millions d'euros en 2009, se sont élevés à 8,2 millions d'euros en 2010, soit 4,4 % du chiffre d'affaires. Ils ont concerné principalement des investissements liés à des projets clients, ou bien l'amélioration des capacités industrielles pour préparer l'avenir.

Ce montant 2010 inclut en particulier l'investissement en Crédit Bail d'un nouveau bâtiment de 2 152 m² (Shon) pour 2,1 millions d'euros réalisé sur le site de Voreppe au deuxième semestre de l'année. Ce bâtiment a été mis en service en décembre 2010 dans le cadre du transfert de l'activité du site de Voiron (Isère) sur ce site.

Du 29 janvier au 18 février 2010, consécutivement à une Offre Publique de Rachat d'Actions qui a été ouverte au public et ultérieurement par d'autres opérations de rachat de titres, la société a procédé à un rachat de ses propres actions pour un montant global de 21,8 millions.

Compte tenu de ces opérations de rachats de titres et de l'opération de Crédit Bail citée ci-dessus, les décaissements de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent au total sur l'exercice à 22,8 millions.

Malgré le montant de ces opérations de financement, et grâce aux flux de trésorerie générés par l'activité, la variation négative de trésorerie sur l'exercice reste limitée à 12,7 millions d'euros, portant les disponibilités nettes à 53,6 millions d'euros à fin 2010 contre 66,3 millions d'euros à fin 2009 et 54,2 millions fin 2008.

La dette financière à long terme est passée de 43 788 milliers d'euros au 31 décembre 2009 à 46 156 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

La société a poursuivi en 2010 une politique de couverture de change partielle afin de se prémunir contre le risque de dévaluation de ses avoirs en devises, notamment dollars (USD).

Après imputation des résultats 2010, les capitaux propres s'établissent à 120 527 milliers d'euros.

6.8 Les résultats sociaux

Le chiffre d'affaires en croissance de 25 % pour l'exercice 2010 s'établit à 122 513 milliers d'euros dont un peu plus de la moitié concerne des flux inter-compagnies.

Le résultat d'exploitation 2010 affiche un profit de 1 574 milliers d'euros contre un résultat déficitaire de 11 819 milliers d'euros en 2009.

Le résultat financier 2010 est de 861 milliers d'euros contre 2 816 milliers d'euros en 2009, baisse consécutive à des niveaux de dividendes et de produits financiers moindre qu'en 2009. Le résultat net s'affiche en profit à 2 305 milliers d'euros, contre une perte de 11 271 milliers d'euros en 2009.

Au 31 décembre 2010, les fonds propres s'établissent à 83 670 milliers d'euros, et la trésorerie nette est réduite de 54 663 milliers d'euros à 39 933 milliers d'euros.

CHIFFRES CLÉS <i>(en milliers d'euros)</i>	Décembre 2008	Décembre 2009	Décembre 2010	Variation 2010 / 2009
Chiffre d'affaires	127 302	97 996	122 513	25,0 %
Résultat d'exploitation	(1 946)	(11 819)	1 574	<i>n.s.</i>
Marge opérationnelle	(1,5) %	(12,1) %	1,3 %	
Résultat financier	5 494	2 817	861	(69,4) %
Résultat courant	3 548	(9 002)	2 435	<i>n.s.</i>
Résultat exceptionnel	744	(3 044)	98	<i>n.s.</i>
Impôts sur les résultats	824	775	(228)	<i>n.s.</i>
Résultat net	5 116	(11 271)	2 305	<i>n.s.</i>
Capitaux propres	119 460	104 824	83 670	(20,2) %
Trésorerie nette *	42 829	54 663	39 933	(27) %

* Disponibilités + VMP + Actions propres – concours bancaires courants.

6.9 Emprunt obligataire

En date du 18 juillet 2007, le groupe Radiall a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'A.M.F. sous le n°07-199 et d'une présentation dans le rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007. Pour rappel, le montant de cet emprunt s'élève à 39 478 milliers d'euros et sera remboursable en 2012.

6.10 Eléments postérieurs à la clôture

Le Groupe précise qu'aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

6.11 Les perspectives 2011

Dans le contexte de la reprise d'activité connue en 2010, le Groupe aborde l'année 2011 avec des perspectives favorables sur la plupart des secteurs, et une stratégie de développement visant l'acquisition de nouvelles parts de marché.

Notre stratégie dans les années à venir visera la concrétisation et l'accélération de nos développements seuls, en partenariat ou par croissance externe, dans certains secteurs ciblés.

Géographiquement notre potentiel en Asie et notamment en Chine reste encore élevé car toutes les composantes de notre offre et de notre technologie n' y sont encore présentes.

Le Groupe vise d'atteindre en 2011 un niveau d'activité et de rentabilité proche de celui connu avant la crise de 2009. Ces perspectives restent soumises, au maintien de la conjoncture générale actuelle et à ce que le Groupe n'ait pas à faire face à de nouvelles évolutions défavorables de la parité Euro/USD et du prix des matières premières.

6.12 Principaux facteurs de risques et leurs préventions

Radiall est un groupe international diversifié opérant dans des secteurs d'activité multiples.

Les principaux risques recensés sont les suivants :

6.12.1 Perte de valeurs des actifs

Ce risque porte principalement sur trois postes du bilan : les immobilisations, les stocks et les créances clients.

S'agissant des immobilisations, le risque porte sur une perte de valeurs en raison d'une sous-utilisation de la machine ou d'une inadaptation de l'équipement. Pour réduire ce risque et conformément aux exigences des IFRS, une revue annuelle systématique des indices de pertes de valeurs est effectuée dans les usines et les ajustements éventuels sont comptabilisés.

Pour les stocks, une étude trimestrielle des rotations lentes et des pièces obsolètes est effectuée. Une provision traduisant un écart par rapport au prix de marché ou au risque de rebut est constituée le cas échéant.

Enfin le portefeuille clients est suivi de manière rigoureuse par le service de Crédit Management et pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom. Par ailleurs, l'ensemble des sites du groupe Radiall est couvert par une police d'assurances multirisques industriels offrant une protection contre la destruction accidentelle des moyens de production.

6.12.2 Perte d'exploitation

En plus d'assurer le Groupe contre un sinistre d'intensité (incendie, inondation...), la police d'assurance prévoit également l'indemnisation de la perte d'exploitation.

La perte d'exploitation s'appréhende également au regard du risque de change sur les mouvements commerciaux. Radiall, qui réalise environ 55 % de son chiffre d'affaires en dehors de la zone euro, pratique une politique de couverture sur ces flux Euros/Dollars sélective, qui tient compte de la cherté des primes et des risques de fluctuations des encaissements en dollar. A la fin

de l'exercice 2010, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats optionnels Euros/ Dollars exerçables en 2011 pour un total de 12,2 millions de dollars.

Enfin, Radiall a souscrit des polices d'assurances pour se prémunir des conséquences découlant de sinistres entraînant sa responsabilité civile du fait des agissements de ses salariés ou des désordres causés par ses produits. Ces polices ont été prévues pour couvrir la quasi-totalité des situations où les conséquences financières du sinistre ne seraient pas supportables pour le Groupe.

6.12.3 Erreur de stratégie ou stratégie perdante

Ce dernier risque majeur a fait l'objet dès 2005 d'un projet d'ensemble qui s'est poursuivi en 2007 impliquant tous les acteurs du Comité de Direction. Ce projet a amené les parties en présence à valider les orientations stratégiques du Groupe et à mettre en place des capteurs pour suivre son déploiement.

Les conclusions de l'équipe projet justifiaient d'être revues dans le cadre du nouvel environnement de crise économique constaté depuis fin 2008. Les conclusions et l'évaluation des conséquences opérationnelles de cette étude stratégique n'ayant pu être réalisées en 2010, la société vise de reconduire cette action en 2011 dans le cadre d'une mise à jour de l'analyse de ses risques.

6.13 Information sur les délais de paiement des fournisseurs

Le délai de paiement généralement retenu pour les fournisseurs est de 45 jours fin de mois.

Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, l'échéancier des factures fournisseurs français au 31 décembre 2010 est constitué de montants payables dans un délai inférieur à 30 jours pour 6,8 millions d'euros et de montants payables entre 30 jours et 45 jours pour 1,5 millions.

6.14 Rapport technologique, recherche et développement

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Dépenses de R&D*	15 605	14 955	14 936
% du chiffre d'affaires	8,4%	9,4%	7,5 %

*Dépenses brutes avant le Crédit d'Impôt Recherche et hors subvention.

Au cours de 2010, Radiall a maintenu un haut niveau de Recherche et Développement, afin de préparer son développement futur et ses capacités d'innovation.

Au plan financier, la Société Mère ainsi que ses deux filiales françaises Radiall Systems et D-Lightsys ont comptabilisé un crédit impôt recherche calculé sur une base de projets éligibles s'élevant à 1 074 milliers d'euros.

6.15 Mémento de l'actionnaire

Evolution de l'action

(en euros)	Plus haut	Plus bas	Dernier	Bénéfice net par action (Groupe)*
2005 *	70,40	53,05	69,75	4.82
2006	105,00	68,05	98,20	8.68
2007	115,99	90,00	91,00	5.87
2008	91,45	35,05	47,00	3.56
2009	48,50	34,01	43,10	- 6,40
2010	80,10	60,49	71,50	2,24

* Bénéfice net par action en normes IFRS.

Principales caractéristiques des opérations de rachat d'actions effectuées en 2010

Le Conseil de surveillance dans sa séance du 6 janvier 2010, a décidé de mettre en œuvre un rachat d'actions Radiall auprès de ses actionnaires portant sur 545 450 actions soit environ 25 % de son capital social dans le cadre (i) d'une offre publique de rachat d'actions (l'« OPRA ») en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 25-207 du Code de commerce, ainsi que (ii) d'une offre publique d'achat simplifiée (l'« OPAS ») réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce, voté par l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 27 mai 2009.

Les conditions de l'offre déposée le 11 janvier 2010 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, ouverte du 29 janvier au 18 février 2010, étaient les suivantes :

- une offre publique de rachat d'actions portant sur 545 450 actions Radiall au prix de 63€ par action ;
- une offre publique d'achat simplifiée sur la totalité des 225 582 bons de souscription ou d'achat d'actions Radiall au prix de 4,90 euros par BSAAR pour les BSAAR A et de 1,75 euro par BSAAR pour les BSAAR B.

A l'issue de l'opération, 333 607 actions ont été apportées, soit 15,29% du capital de la société. Le concert familial détient donc à partir du 26 février 2010, 88,72% du capital. De même, RADIALL a acquis, dans le cadre de l'offre publique, 31 306 BSAAR et 32 670 BSAAR B, soit plus de 90% des BSAAR détenus par le public.

L'AMF a publié les résultats des Offres le 26 février 2010 :

- 247 564 actions RADIALL ont été apportées dans le cadre de l'OPRA ;
- 86 043 actions RADIALL ont été apportées dans le cadre de l'OPAS ;
- 26 150 BSAAR A et 27 564 BSAAR B ont été apportées dans le cadre de l'OPAS visant les BSAAR.

Il convient par ailleurs de préciser, que les titres suivants ont été acquis par la Société sur le marché :

- 5 156 BSAAR A et 5 106 BSAAR B,
- 1 076 BSAAR A et 1 076 BSAAR B dans le cadre du programme de rachat d'actions.

En conséquence, la Société détenait à l'issue de ces acquisitions, hors programme de rachat et contrat de liquidité concernant les actions :

- 333 607 actions RADIALL
- 32 382 BSAAR A et 33 746 BSAAR B

Le Directoire du 10 mars 2010 a pris acte des résultats des offres publiques et décidé de l'annulation des actions et BSAAR A et B ainsi rachetées.

A l'issue de ces opérations, et après annulation des titres rachetés, le capital social se composait de 1 848 124 titres, et se répartissait comme suit :

- Concert familial : 1 601 947 titres soit 86,68% des actions et 93,34% des droits de vote ;
- Auto détention : 38 335 titres soit 2,07% des actions ;
- Public et divers : 207 842 actions soit 11,25% des actions et 6,66% des droits de vote.

Structure du capital

	31 déc. 2010		31 déc. 2009	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'Investissement Radiall *	32,6	35,4	27,6	32,1
Hodiall *	51,4	55,6	43,5	50,4
Pierre Gattaz	2,7	2,9	2,2	2,6
Public et divers **	13,3	6,1	26,6	14,9

* Holdings regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall. Ces holdings, ainsi que les membres de la famille Gattaz, ont déclaré agir de concert (Avis n°95-329 0 publié par SBF - Bourse de Paris en date du 17 novembre 1995).

Au 31 décembre 2010, Radiall détenait au titre du contrat d'animation, 6 436 actions, soit 0,35 % du capital et, par ailleurs, 30 826 actions enregistrées en titres immobilisés, soit 1,7 %.

Plans d'Options d'Actions au 31 décembre 2010

Aucun plan d'option ne court durant l'exercice 2010.

Option de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.

Il est précisé qu'aucune option n'a été consentie durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options.

De même, aucune option détenue sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment n'a été levée durant l'exercice 2010.

Option de souscription ou d'achat d'action levée durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.

Aucun mandataire social n'a levé d'option de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice 2010.

Opérations sur titres des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers et 225-100 du code de Commerce, le Directoire indique qu'au cours de l'année 2010, et dans le cadre de l'Opération Publique de Rachat de Titres RADIALL de février 2010, Monsieur Pierre Gattaz, Président du Directoire a cédé au prix de l'offre publique 7 858 BSAAR A, et 7 858 BSAAR B à la société RADIALL SA.

Dividendes distribués au titre des cinq derniers exercices (en euros)

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2005	2 217 960	0,92
2006	2 218 160	1,12
2007	2 230 477	1,30
2008	2 181 947	0,95
2009	1 848 124	0,75

Pour information, le capital a été converti en euros, sans référence à une valeur nominale.

Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2010

Le Directoire a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende de 0,85 euros par action et d'affecter le bénéfice social comme suit :

Report à nouveau antérieur	434 268,96 euros
- Résultat de l'exercice	2 305 434,42 euros

Report à nouveau après affectation du résultat :	2 739 703,38 euros
Réserve Générale antérieure	43 306 617,45 euros
- Dividendes	1 570 905,40 euros
soit 0,85 euros par action	-----
Réserve Générale après distribution	41 735 712,05 euros

Les dividendes seront mis en paiement le 3 juin 2011.

Délégation de pouvoir en cours de validité donnée au Directoire pour réaliser des augmentations de capital.

L'Assemblée générale du 08 juin 2010 a donné pouvoir au Directoire, par délégation, d'effectuer une ou plusieurs augmentations de capital, pour une durée de 12 mois à compter de la date d'assemblée.

7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

➤ Introduction : rappel des obligations légales

En application des dispositions de l'article L225-68 du code de commerce, le Président de votre Conseil de Surveillance vous rend compte dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en place est en cours au sein de votre société.

Par ailleurs il est précisé que, suite à la publication du Code Middlenext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites en décembre 2009, la société a décidé de se conformer à ce code.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la direction financière, l'audit interne et l'ensemble des politiques et procédures internes.

7.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance – Gouvernement d'entreprise

7.1.1 Organes d'administration et de direction de Radiall S.A.

Radiall S.A. est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 27 mars 2007, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance s'est doté d'un Règlement Intérieur portant notamment sur les possibilités de recourir aux moyens de communication comme la visioconférence. Ce règlement intérieur a fait l'objet de modifications suite aux travaux du Groupe de travail mis en place au cours de l'exercice 2006. Ce nouveau règlement intérieur a été présenté au cours de la réunion du Conseil de Surveillance du 27 mars 2007 qui a entériné la totalité des modifications suggérées.

Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport d'activité au Conseil de Surveillance tous les trois mois conformément aux dispositions légales.

Compte tenu de la taille de la société, le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de Comités spécialisés.

Composition et fonctionnement des organes d'administration

• Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de cinq (5) membres, dont deux (2) indépendants.

La société a pris acte de l'entrée en vigueur de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, visant à ce que dans les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, la proportion des administrateurs ou des membres du conseil de surveillance de chaque sexe ne peut être inférieure à 20 % à l'issue de la première assemblée générale ordinaire postérieure au 1^{er} janvier 2014.

Le Conseil de surveillance de la société Radiall compte à ce jour un membre de sexe féminin, Roselyne Gattaz, sur cinq membres, la proportion de 20% est donc atteinte.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni cinq fois en 2010.

En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" :

M. Yvon Gattaz, Président
Melle Roselyne Gattaz, Membre
M. Bruno Gattaz, Vice Président

Membres indépendants :

M. Marc Ventre, Membre
M. Didier Lombard, Membre

M. Marc Ventre a été nommé en date du 07 décembre 2010.

M. Robert Papin a quitté ses fonctions en date du 07 décembre 2010.

Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans le Code MIDDLENEXT de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2010.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2010.

Contenu des réunions du Conseil de Surveillance :

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2010 ont été les suivants :

- Examen des comptes et approbation du rapport de gestion,
- Evolution des membres du Conseil de Surveillance,
- Rémunération du Président du Conseil de Surveillance,
- Discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire,
- Examen des conventions réglementées,
- Approbation du rapport sur les plans d'options,
- Evolution des structures et participations du Groupe,
- Réduction du capital social dans le cadre du programme de rachat d'actions,
- Discussion relative aux procédures de contrôle interne,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Discussion en vue de l'attribution d'une subvention à une filiale,
- Modifications statutaires relatives aux modalités de tenue des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance,
- Autorisations données au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Autorisation de conventions de trésorerie ou de prestations de services au sein du Groupe,
- Autorisation d'investissement,
- Autorisation de financement d'investissement en Crédit Bail,
- Autorisation de cession de parcelles de terrains,
- Fixation de prix d'opérations publiques sur les titres de la société.

• Directoire

Le Directoire est composé des deux (2) membres suivants :

- M. Pierre Gattaz, Président ;
- M. Guy de Royer, Membre et Directeur Financier du Groupe.

Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2010.

Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres. Le Directoire s'est réuni sept (7) fois en 2010. Tous les membres étaient présents aux réunions.

Contenu des réunions du Directoire :

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2010 ont été les suivants :

- Arrêté du rapport d'activité trimestriel,
- Arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion,

- Convocation de l'assemblée générale des actionnaires,
- Discussion sur les options de souscription d'actions, d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites,
- Emission du rapport sur les plans d'options,
- Emission de la liste des conventions réglementées,
- Modifications statutaires relatives aux modalités de tenue des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance,
- Réduction du capital social dans le cadre du programme de rachat d'actions,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Demande d'autorisations au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Autorisation d'investissement,
- Autorisation de financement d'investissement en Crédit Bail,
- Autorisation de cession de parcelles de terrains,
- Fixation de prix d'opérations publiques sur les titres de la société.

- **Comité de Directions Opérationnelles**

Le Directoire s'appuie cependant largement sur le Comité de Directions Opérationnelles («C.D.O.») pour définir et déployer la stratégie du Groupe et assurer la gestion de la société. Le C.D.O., dont les membres du Directoire font tous partie, se réunit tous les quinze jours.

Composition du C.D.O. au 31 décembre 2010 :

- M. Pierre Gattaz, Président du Directoire,
- M. Denis Aubourg, Directeur Commercial,
- M. Dominique Buttin, Directeur de la Division « Aéronautique Défense & Instrumentation »,
- M. Eric Charlery, Directeur Zone Asie,
- M. André Hartmann, Directeur des Relations Humaines et des Fonctions Supports,
- M. Frédéric Perrot, Directeur de la Division « Télécom Automobile & Industriel »,
- M. Guy de Royer, Directeur Financier et membre du Directoire.

7.2 Procédures de contrôle interne

Conformément aux engagements pris auprès de l'A.M.F. au cours de l'année 2008, Radiall a choisi de s'appuyer sur le Cadre de Référence de contrôle interne publié en 2006 par un Groupe de Place, sous l'égide de l'A.M.F. Ce cadre est actuellement en cours de mise en place par le Groupe.

7.2.1. Définition du contrôle interne et objectif du rapport

Le contrôle interne défini et mis en œuvre chez Radiall est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire et le Comité de Directions Opérationnelles,

- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Et plus globalement, contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

➤ *Objectif du rapport*

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans le Groupe Radiall, qui comprend la société mère et les sociétés consolidées.

6.15.1 Organisation du contrôle interne

7.2.2.1 La Charte et les valeurs de RADIALL

Les valeurs d'intégrité, d'éthique, d'exemplarité et de compétences sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance, qui compte parmi les fondateurs du mouvement « *E.T.H.I.C.* » (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale).

La Charte Radiall s'articule autour de trois objectifs :

- « Satisfaction des clients » pour exister,
- « Epanouissement des hommes » pour construire,
- « Prospérité pour l'entreprise » pour durer.

Et de sept valeurs :

- « Ethique » : agir avec intégrité et respecter nos engagements,
- « Excellence » : être les meilleurs dans nos activités,
- « Anticipation » : prévenir les risques et préparer les changements,
- « Rigueur financière » : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière,
- « Innovation » : progresser par des idées nouvelles,
- « Adaptabilité » : savoir évoluer pour gagner,
- « Mondialisation » : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte Radiall mise en avant sur les sites Internet et intranet, est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants dans le cadre du séminaire d'intégration *Magellan* ou à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la « *Charte N.T.I.C.* » (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication), qui informe les salariés de leurs droits et obligations et a pour objectif de les sensibiliser aux aspects de sécurité informatique.

Par ailleurs, il existe un « *Référentiel du Manager en France* » qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

6.15.1.1 Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe Radiall est sous la responsabilité du C.D.O., qui se réunit toutes les deux semaines.

Par ailleurs, Radiall fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients en particulier dans les secteurs militaire, aéronautique, spatial, automobile et télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de directions opérationnelles et de directions fonctionnelles dont les missions sont les suivantes :

- **La Direction finances**

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- **La Comptabilité** : Elle établit les comptes sociaux et fiscaux de Radiall S.A., ainsi que les comptes consolidés.
- **Le Contrôle de Gestion** : Il établit un "reporting" mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières. Il est le garant du processus budgétaire. Il a compétence et autorité au sein d'une organisation duale Division/zone géographique.
- **L'Audit Interne** : L'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du Groupe à la demande de la

direction générale. Une nouvelle Charte d'audit Interne a été définie et le Plan de missions est présenté chaque année au Conseil de Surveillance réuni en formation de Comité d'Audit.

- **La Trésorerie** : Elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la maison mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le Groupe.
- **Le Juridique** : Il assure le secrétariat juridique de Radiall S.A., conseille les Directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des engagements contractuels et est en charge du contentieux. Il assure également la gestion et l'optimisation du programme d'assurance Groupe. Il est à l'écoute de l'évolution du droit tant français qu'européen et international et assure une veille juridique permanente. Il s'assure également du respect par la société de ses obligations en tant que société cotée et notamment en matière d'information règlementée suite à la transposition en droit français des directives européennes.
- **Le Crédit Management** : Il a pour objet le recouvrement des créances du Groupe Radiall, suit la couverture d'assurance crédit des entités du Groupe et assure le précontentieux.
- **Les Assurances** : Leur rôle est le développement et la mise en place d'une politique globale et mondiale de couverture des risques assurables.
- **La Communication Financière** : Elle consiste en la diffusion des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières dans le respect de la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'A.M.F., EURONEXT et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société HODIALL, holding d'animation du Groupe Radiall avec laquelle il existe une convention de prestations de services.

- **La Direction systèmes d'information**

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe au développement de nouvelles applications. Elle veille également à la sécurité du réseau informatique Groupe.

- **La Direction des relations humaines**

Elle intervient dans la politique des ressources humaines en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du Groupe.

- **La Qualité Groupe**

Le Groupe Radiall a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en

particulier ISO9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la Qualité Groupe assure la mise en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

7.2.2.3. Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société mère sur les filiales

Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires. Mais elles sont tenues de respecter les procédures Groupe (embauches, investissements...). De plus, certaines fonctions clés demeurent sous l'étroite responsabilité du siège (cf. § Acteurs du contrôle interne).

L'année 2010 n'a pas connu de changement majeur dans le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société sur ses filiales.

7.3 Gestion des risques

7.3.1 Politique générale

➤ La définition et le déploiement de la stratégie

Le Groupe Radiall s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques pour atteindre ses objectifs de performance, d'optimisation de ses opérations, de conformité aux lois et règlements en vigueur et de satisfaction du client. Le Groupe a poursuivi sa politique d'équilibrage de son portefeuille d'activités.

La stratégie de l'entreprise et les objectifs prioritaires sont ensuite définis par le C.D.O., et déclinés sous la forme d'un plan à 5 ans.

7.3.2 L'évaluation des risques

➤ La cartographie des risques majeurs

L'audit interne a réalisé courant 2004 une cartographie des risques majeurs, dont les trois principaux risques sont analysés dans le rapport de gestion (pertes d'exploitation, perte de valeur d'actif et erreur stratégique ou stratégie perdante). Il a défini un référentiel des risques majeurs, génériques et spécifiques au domaine de l'entreprise, et la nature des risques : industriel, stratégique, humain, financier. Il a procédé à divers entretiens avec des membres de la direction, en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du Groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux. Les risques ont ensuite été hiérarchisés et analysés par le C.D.O. De nouvelles revues et analyses sont planifiées pour 2011, afin de mettre à jour la hiérarchisation des risques majeurs et de mettre en place de nouveaux plans d'actions appropriés et de désigner des responsables par risque.

➤ *La cartographie des risques opérationnels*

Radiall n'a pas conduit de missions en 2010 concernant les risques opérationnels. Certains d'entre eux seront revus lors des analyses des risques majeurs planifiés pour 2011.

7.3.3 Les éléments clefs du système de contrôle interne mis en place par la Société

➤ *Processus budgétaire*

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de Radiall, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du Groupe. Il repose notamment sur une analyse des risques par activité, et détermine la performance à atteindre. A partir des hypothèses budgétaires sont élaborés les objectifs des personnels.

Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/clients/marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du Groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès.

Le budget est mensualisé pour servir de référentiel au « *reporting* » mensuel du Groupe.

➤ *Organisation des délégations de signature*

Il existe au sein de Radiall S.A. et de ses principales filiales un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire, s'appliquant notamment aux engagements d'achats et d'investissements, aux demandes d'embauche, aux conclusions de contrats commerciaux, aux opérations de banques, et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...)

Pour accroître l'efficacité et le contrôle du processus de délégation au niveau des investissements et des embauches, il a été mis en place un système de « *workflow* » automatisé, accessible sous intranet.

Au cours de 2009 et 2010, les délégations bancaires existantes ont été revues et modifiées sur la plupart des entités du Groupe avec le support de l'auditeur Interne.

Au cours de l'exercice 2009, et afin d'accroître l'efficacité et le contrôle du management opérationnel, ont été diffusées une matrice générale de délégation d'autorité pour le management, ainsi qu'une procédure de Crédit Client. En 2010 a été engagée la mise en place de délégations d'autorités individuelles pour les fonctions clés, fondées sur cette matrice générale. Leur déploiement est prévu sur l'exercice 2011.

➤ *Evaluation du système de management de la qualité (SMQ)*

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la documentation et dans son appropriation par les opérationnels. Une base de connaissances est actualisée et disponible sur intranet. Grâce à sa politique de formation d'auditeurs internes qualité, des audits internes et

externes sont régulièrement menés pour s'assurer de la maîtrise des procédures et de l'efficacité des processus.

Le SMQ est évalué chaque année par les entités du Groupe pour s'assurer de sa pertinence, de son adéquation et de son aptitude à atteindre les objectifs fixés.

7.3.4 Les outils de prévention

➤ Structure des systèmes d'information

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du Groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique hébergé chez un prestataire extérieur de renom qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités sont en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

➤ La politique d'assurance du Groupe

D'une manière générale, la société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que Radiall a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances ou à des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Le Groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles, le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel.

Enfin de manière régulière, le Groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

7.3.5 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la société mère

7.3.5.1 Organisation de la fonction comptable

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines. La fonction est sous la responsabilité d'un Directeur Comptable dont la mission principale est d'assurer le respect des normes comptables en vigueur (IFRS notamment) dans l'ensemble du Groupe.

La comptabilité centrale sous la responsabilité d'un Chef Comptable a en charge les tâches suivantes : comptabilité clients, règlements fournisseurs, trésorerie, paie, consolidation et réconciliation des flux inter sociétés, comptabilité générale, établissements des liasses fiscales et relations avec l'administration.

Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations). Elles reportent fonctionnellement à la comptabilité centrale.

Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

7.3.5.2 Organisation des systèmes d'information comptable et financière

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe. A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultat et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le « *reporting* » mensuel de gestion.

Au 1^{er} janvier 2011, la filiale Radiall Shanghai, désignée comme entité pilote pour le Groupe a démarré avec succès le module financier de SAP. Ce nouveau système d'information fera l'objet d'une évaluation de performance et de son intégrité par les auditeurs du Groupe en 2011.

7.3.5.3 Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur. Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe du chef comptable. Celles-ci sont régulièrement formées sur les évolutions réglementaires d'une part et sur les fonctionnalités de l'outil informatique d'autre part.

Radiall procède à quatre consolidations par an, au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et à tout moment, le service de consolidation peut vérifier à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

La refonte des processus de consolidation statutaire et de gestion ainsi que la mise en œuvre d'un logiciel de consolidation multidimensionnel en 2007 ont permis la fiabilisation des données de « *reporting* » et l'accélération du calendrier de clôture des comptes. Il a été procédé en fin d'année 2008 à une évaluation interne des performances et de l'efficacité de ce nouvel outil. Le rapport de cet audit a mis en évidence des axes d'améliorations concernant la sécurisation et la traçabilité des données, améliorations qui ont fait l'objet d'actions en 2009.

7.3.5.4 Suivi des provisions

Au moins deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la Direction générale et la Direction financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrites au bilan des différentes sociétés.

Ces provisions sont ajustées, au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

7.3.5.5 Relations avec les Commissaires aux comptes

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans un souci d'efficacité, un des Commissaires aux comptes du collège est également auditeur local dans les principales filiales.

Le Groupe s'appuie sur le réseau d'un de ses Commissaires aux comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

7.3.6 La rémunération des Dirigeants - Mandataires sociaux

La Société considère que les recommandations du Code MIDDLENEXT de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, s'inscrivent dans sa démarche de gouvernement d'entreprise.

Un grand nombre des mesures préconisées ont d'ailleurs déjà été mises en oeuvre au sein du Groupe.

Concernant la rémunération accordée aux dirigeants, elle est fixée au regard des références connues du marché sur le secteur au sein duquel nous opérons.

PLAN D' ACTIONS POUR 2011

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de Radiall a transmis ses recommandations au Directoire pour l'exercice 2011.

Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

- Finaliser les nouvelles procédures de comptabilisation des prix de revient industriels et d'évaluation des prix de transferts et mettre en place des procédures homogènes sur les différents sites du Groupe.
- Poursuivre la révision des délégations d'autorité bancaires et opérationnelles et de leur formalisation écrite pour les principaux directeurs du Groupe.
- Mettre à jour la matrice des risques majeurs du Groupe, et confirmer les responsabilités managériales permettant d'assurer le suivi et l'anticipation de ces risques.
- Analyser la situation et la localisation des propriétés intellectuelles (Brevets en particulier) dans le but d'optimiser leur protection et leur gestion.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 12 avril 2011

Yvon Gattaz
Président du Conseil de Surveillance

8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTROLE INTERNE

Etabli en application de l'article L 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Radiall S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2010

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RADIALL S.A et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du Président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 6 mai 2011

Les commissaires aux comptes

FIDUS

FRANCIS BERNARD

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

9. RAPPORT DE GESTION SUR L'ENVIRONNEMENT

9.1 Introduction

La loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques (NRE) a introduit dans son article 116 l'obligation d'aborder dans le rapport annuel des sociétés Françaises cotées sur le marché réglementées « la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ». Plusieurs décrets sont venus préciser les informations environnementales qui doivent être abordées.

Les exigences contenues dans la Loi de Grenelle II du 12 juillet 2010 permettront dans les années futures de quantifier de façon plus complète les émissions de gaz à effet de serre ainsi que de fournir des données sur le Développement Durable.

Ce rapport de gestion sur l'environnement est basé sur l'activité des sites industriels de la société RADIALL.

Il est réalisé à partir des données 2010 et prend en compte :

- Les impacts des activités sur l'environnement,
- Les mesures prises pour limiter ces impacts,
- La prévention des situations d'urgence,
- Les objectifs donnés aux filiales.

9.2 Les impacts

9.2.1 - Consommation des ressources en France

Les consommations d'eau, de matières premières et d'énergie des cinq sites industriels français de RADIALL sont peu significatives en termes quantitatifs. Ceci est dû aux activités développées sur ces sites.

9.2.2 - Eau

La consommation d'eau à usage industrielle s'élève à environ 9 775 m³ en hausse sur la dernière année due à une activité plus forte. Un seul prélèvement en nappe alluviale est réalisé à hauteur de 3 400 m³.

Cette eau est utilisée pour le Traitement de Surface du site de Voreppe, la tribofinition des sites de Voiron et de Dôle et le lavage de Dôle.

Des systèmes de refroidissement performants sont en place pour supprimer les circuits ouverts.

9.2.3 - Energie

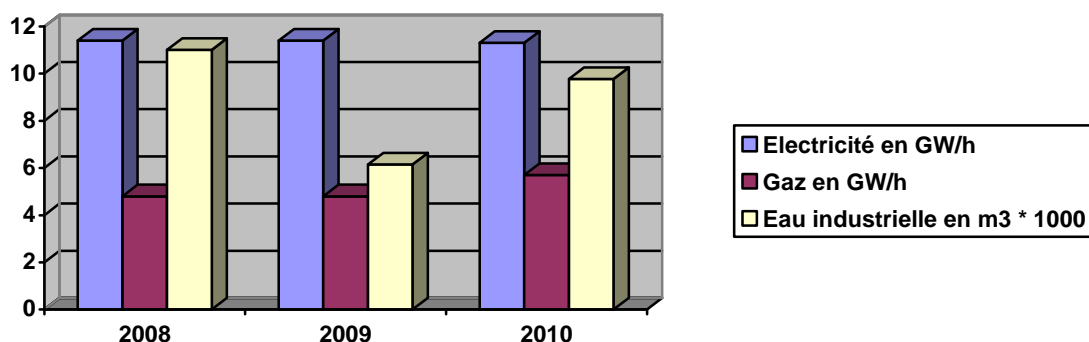
La consommation d'énergie totale est de 17GWh dont 5,7 GWh de gaz pour le chauffage et 11,3 GWh pour l'électricité. Ces consommations sont quasiment stables par rapport aux années précédentes, les évolutions limitées sont liées aux conditions climatiques.

La prise en compte des sources d'énergies renouvelables n'est pas encore réalisée sur les différents sites industriels.

9.2.4 - Matières premières

Les principales matières premières utilisées sur les sites sont des alliages cuivrés, des plastiques et des téflons. Les sites consomment également des produits chimiques tels que des solvants, des huiles et des métaux utilisés pour le revêtement des produits finis. Les produits chimiques sont stockés sur rétention et le personnel est régulièrement formé à leur bonne manipulation.

Le site de Voreppe possède un conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses un rapport annuel est rédigé et communiqué à la Direction du site.



9.2.5 - Conditions d'utilisation des sols

L'utilisation des sols se limite à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières sur sol ni d'épandage de boues ou d'eau usées.

Des rétentions ont été installées sous les machines d'usinage de Voiron.

Des déshuileurs sont mis en place lors de l'aménagement des aires de stationnement conformément à la réglementation en vigueur.

Aucune pollution interne ou externe aux différents sites n'a été enregistrée.

La construction de l'atelier d'usinage sur le site de Voreppe a légèrement augmentée cette emprise.

9.2.6 - Rejets dans l'air

La partie la plus importante des rejets est constituée par les émissions des chaudières à gaz utilisées pour le chauffage et qui produisent essentiellement du gaz carbonique et des oxydes d'azote.

Les émissions de CO² liées au gaz naturel utilisé pour le chauffage représentent 1300 tonnes en hausse en raison d'un hiver plus rigoureux.

Les chaudières sont entretenues et vérifiées afin de limiter au mieux ces rejets. Des calculs de rendement sont faits pour celles ayant une puissance supérieure à 400 kW.

Les solvants de nettoyage chloré (Trichloréthylène, Dichlorométhane) ou non (Hydrofluoroéther, acétone, alcool) représentent moins de 10 tonnes en utilisation et quelques dizaines de kilos en émissions.

Les rejets d'extractions des bains de traitement de surface (acide, cyanure) sont peu significatifs en quantité mais d'impact plus important. Un projet de séparation et de traitement de ces émissions est prévu pour 2010 en relation avec les autorités.

9.2.7 - Rejets dans l'eau

Le site de Voreppe est le plus significatif pour l'environnement. Il possède une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Les rejets sont de l'ordre de 10 m³ par jour.

Des mesures sont faites quotidiennement et envoyées aux autorités afin de surveiller les émissions de polluants (cyanure, métaux et DCO).

Trois sites d'usinage ont des rejets issus d'activité de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m³ par jour.

Afin de réduire la pollution un investissement très important a été conduit en 2009 sur le site de Voreppe avec la mise en place d'un évapoconcentrateur pour supprimer tous rejets polluants du traitement de surface. Le réglage de cet équipement a été réalisé en 2010 et les résultats seront visibles sur l'année 2011.

Un projet de traitement des eaux de tribofinition du site de Dôle est prévu pour 2011.

9.2.8 - Déchets

- *Les déchets industriels non dangereux (DIB) produits par l'ensemble des sites représentent environ 388 tonnes, production en légère baisse par rapport à 2009.*

Ils sont constitués de papier, cartons, ferraille, copeaux, chute de plastique, déchets de cantine et sont traités par des repreneurs agréés.

Ces déchets sont recyclés en moyenne à 47% ce qui représente une amélioration par rapport à 2009.

- *Les déchets dangereux (DD) représentent 202 tonnes en hausse de 32 %.*

Ils correspondent aux déchets générés par le traitement de surface : bains cyanurés et métalliques fortement concentrés et aux huiles solubles et entières des centres d'usinage, ils sont traités en externe par des entreprises agréées.

Les boues d'hydroxydes métalliques issues du retraitement des eaux de Voreppe ainsi que des eaux résiduaires de tribofinition représentent une trentaine de tonnes. Elles sont recyclées en partie puis stockées en centres d'enfouissement agréés.

Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

9.2.9 - Autres émissions :

Des mesures internes de bruit sont faites sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des médecins du travail de chaque site.

RADIALL n'a reçu aucune plainte relative à des nuisances sonores ou olfactives.

Une réactualisation de l'arrêté préfectoral d'autorisation de Voreppe a été demandé à la DREAL afin de prendre en compte le déménagement de l'unité de traitement mécanique des métaux de Voiron sur le site de Voreppe.

9.3 Les mesures prises pour l'environnement

Des plans d'actions d'amélioration continue sont en place sur chacun des sites.

Ils contiennent des actions correctives et préventives issues d'audit ou de suivi des évolutions réglementaires.

Ces actions ont, entre autres, permis en 2010 :

- de finaliser la mise en place de circuits de refroidissement autonome,
- de mettre en place sur le site de Voreppe un évapoconcentrateur permettant d'arriver à terme au rejet zéro.

L'ensemble des sites de RADIALL possédant un traitement de surface sont certifiées selon la norme ISO 14001 pour leur système de management de l'environnement.

Le site de Voreppe est certifié depuis mai 2001, et a été renouvelé pour la troisième fois en 2010. La certification ISO 14001 est également obtenue et renouvelée pour les sites de Shanghai et de Bangalore.

Le site de Château-Renault a mis en place un système de management de l'environnement également selon le référentiel ISO 14001.

Les principaux sous-traitants sont questionnés ou audités sur leur capacité à respecter l'environnement notamment les repreneurs de déchets. Certains d'entre eux sont également certifiés ISO 14001.

Les investissements importants liés à l'environnement réalisés en 2010 portent sur la finalisation de la mise en place de l'évapoconcentrateur pour le site de Voreppe.

Un responsable environnement est présent sur chacun des sites. Il a pour mission le suivi des actions d'amélioration, la réception des nouvelles exigences réglementaires et la mise en conformité.

L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication ainsi que par les réunions mensuelles ou d'équipes.

Aucune indemnité n'a été versée par RADIALL pour cause de pollution, et aucune action de réparation n'a été engagée contre elle en 2010. Des plans d'actions sont en cours avec les autorités afin de mettre en conformité certains rejets.

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions sont en place et testés lorsque cela est possible (déversements accidentels, exercice incendie).

Des plans ETARE (ETAbblissement REpertorié) sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

Prévisions 2011 :

Les investissements prévus pour 2011 continuent conformément à la politique de Radiall, ils devraient être d'environ 470 000 euros et porteront sur le traitement des émissions atmosphériques du site de Voreppe ainsi que la mise en place d'une unité de traitement des effluents de tribofinition de Dôle.

9.4 Les objectifs donnés aux filiales

La Politique Environnemental du Groupe au niveau des filiales concerne les points suivants :

- Respect des réglementations applicables.
- Engagement de prévention des pollutions par une amélioration de la gestion des déchets.
- Promotion du respect de l'environnement auprès du personnel.
- Améliorer la qualité épuratoire des stations de traitement des eaux.

Pour l'usine de Shanghai les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

La consommation d'eau a représenté 13 469 m³ dont 6516 m³ pour les eaux industrielles. La consommation d'énergie électrique est de 1,8 GWh. Ces consommations sont stabilisées pour l'énergie et pour l'eau.

204 tonnes de déchets industriels ont été produits en 2010, une part importante d'entre eux a été recyclée.

Le système de management de l'environnement est certifié suivant la norme ISO 14001.

La formation et la sensibilisation à l'environnement et à la sécurité sont très importantes en 2010 avec plus de 100 personnes formées.

Pour l'usine de Bangalore les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

La consommation d'eau à usage industrielle s'élève à 180 m³ en baisse de 17%, la consommation d'énergie électrique reste à 0,28 GWh.

Les déchets industriels dangereux représentent 0,3 tonne.

Des actions d'améliorations ont été réalisées par des mesures de bruit, une amélioration des alarmes incendie et des équipements électriques est prévue.

Le système de management de l'environnement est certifié suivant la norme ISO 14001.

Pour l'usine de Radiall AEP aux Etats-Unis les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

Très faible consommation d'eau à usage industrielle (3 m³), l'énergie électrique représente 1 GWh. Ces consommations sont faibles car le site ne possède pas d'outils industriels fortement consommateurs.

Le site génère environ 557 m³ de déchets valorisés à 28%.

10. RAPPORT DE GESTION SOCIALE

10.1 Dans le Monde

10.1.1 La répartition de l'effectif total du Groupe

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
Personnel salarié au 31 décembre 2010	1 149	238	397	1 784
Permanents au 31 décembre 2010	1 082	238	163	1 483
<i>(dont temps partiel)</i>	101	0	0	101
Durée déterminée au 31 décembre 2010	67	0	234	301

Evolution sur 5 ans des effectifs CDI/CDD

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
2010	1 149	238	397	1 784
2009	1 152	235	443	1 830
2008	1 238	273	464	1 975
2007	1 230	246	435	1 911
2006	1 097	288	400	1 785

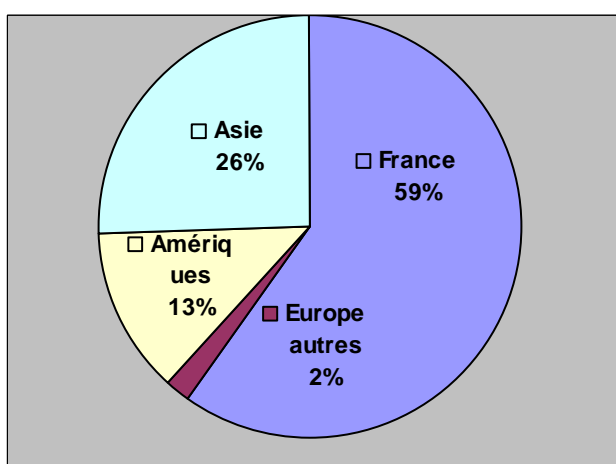
Intérimaires et régies (en moyenne annuelle)

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
TOTAL	150	254	141	545
Régie	3	223 <i>(Mexique - Brésil)</i>	1	227
Intérim	147	31	140	318

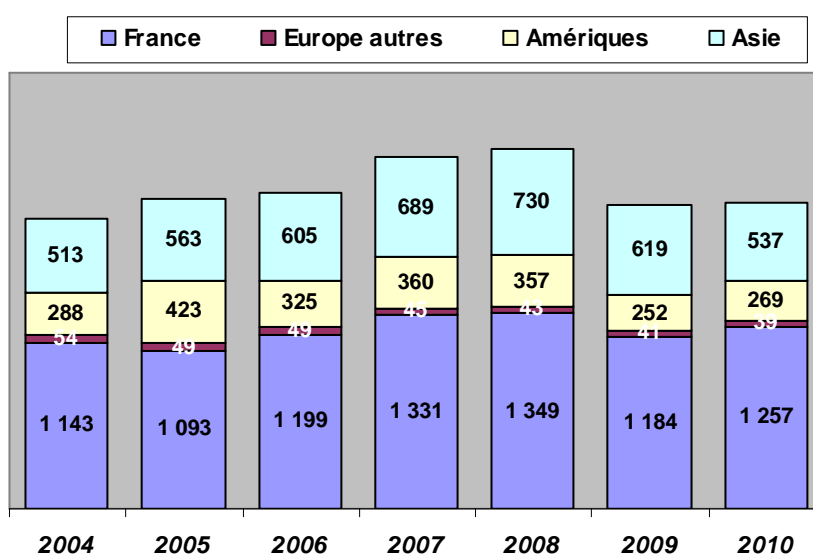
Evolution sur 5 ans des intérimaires et régie

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
2010	150	254	141	545
2009	77	206	178	461
2008	159	284	268	711
2007	194	189	254	637
2006	152	184	254	590

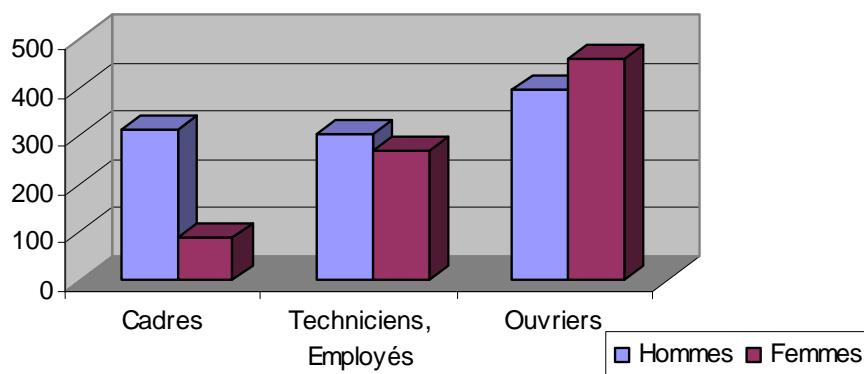
Répartition géographique de l'effectif total (CDI/CDD/moyenne intérimaires) :



Evolution de l'effectif total (CDI/CDD/moyenne intérimaires) :



Hommes / Femmes par catégorie professionnelle



Les femmes représentent 49 % de l'effectif salarié Groupe au 31 décembre 2010.

Concernant l'égalité Hommes/Femmes, chaque établissement a présenté un rapport d'études comparées sur l'égalité H/F pour leur comité d'établissement respectif. Cette disposition a par ailleurs été évoquée lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) avec les représentants syndicaux.

10.1.2 Les mouvements de l'effectif CDI / CDD sur la période

	France	Europe (hors France)	Amérique	Asie	TOTAL
Embauches	98	2	34	59	193
Départs	99	4	31	105	239
TOTAL	- 1	- 2	3	- 46	- 46
Permanents	- 26	- 2	3	1	- 24
Durée déterminée	25	0	0	- 47	- 22

10.2 France sur périmètre de consolidation

Les informations ci-dessous concernent l'ensemble des activités de Radiall en France :

		Effectif salarié 31 déc. 2010	Effectif salarié 31 déc. 2009	Variation
	Rosny-sous-Bois (93)	71	71	0
	Château-Renault (37)	290	289	1
Radiall S.A.	Saint-Quentin Fallavier (38)	198	186	12
	Voiron (38)	74	99	-25
	Voreppe (38)	345	319	26
D-Lightsys	Rosny-sous-Bois (93) et Saint-Quentin Fallavier (38)	6	7	-1
Radiall Systems	Limoges (87)	4	4	0
I.D.M.M.	Dôle (39)	122	136	-14
		1 110	1 111	-1

10.2.1 Détails des mouvements de l'effectif CDI / CDD sur la période

	CDI	CDD	TOTAL
Démission	24	1	25
Licenciement cause économique	7		7
Rupture conventionnelle	9		9
Licenciement autres causes	2		2
Décès	1		1
Retraite	16		16
Fin essai	2	2	4
Fin de contrat		22	22
Transformation en CDI		13	13
Total France	61	38	99

Mobilité géographique interne

France vers France	France vers Etranger
23	3

10.2.2 Plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi

Pour l'année 2010, une réorganisation a été menée sur la filiale RADIALL SYSTEMS projetant de fermer l'établissement de Limoges courant 2011. Cette réorganisation a conduit à la suppression d'un poste et à la mutation géographique de deux autres postes. A noter que début 2011, les offres de mutation ainsi que les offres de reclassements internes ont été refusées, ce qui a conduit au cours du 1^{er} trimestre 2011 à trois licenciements avec accompagnement par des congés de reclassement.

Il est à noter également qu'un établissement en France a été supprimé (l'établissement de Voiron).

L'ensemble du personnel a été transféré sur l'établissement limitrophe de Voreppe après agrandissement de ce dernier.

Enfin, le plan de réorganisation lancé fin 2009 sur la filiale I.D.M.M. a conduit sur l'exercice 2010 à sept licenciements économiques avec accompagnement par des congés de reclassement.

10.2.3 Les accidents du travail

	Nbre d'accidents du travail	Moyenne des taux de cotisation A.T.
2010	15	1,56 %
2009	19	1,49 %
2008	29	1,49 %
2007	18	1,56 %
2006	11	1,38 %

10.2.4 Les conditions d'hygiène et de sécurité :

Chaque établissement en France a un CHSCT. La direction réunit les membres du CHSCT et les différents acteurs relatifs à l'hygiène et la sécurité trimestriellement en réunion ordinaire pour l'examen des conditions d'hygiène et de sécurité. Il est à noter qu'un rapport faisant le bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail et rappelant les actions ayant contribué, au cours de l'année écoulée, à la protection de la santé, de la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail des salariés est présenté aux membres du CHSCT ainsi

que le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

10.2.5 La masse salariale annuelle de l'exercice :

	2010	2009	2008
Brut SS RADIALL S.A.	29 233 794 €	30 469 800 €	31 120 501 €
Brut SS RADIALL SYSTEMS	186 636 €	232 091 €	220 609 €
Brut SS D-LIGHTSYS	303 187 €	292 823 €	265 807 €
Brut SS I.D.M.M.	3 240 061 €	3 276 694 €	3 339 386 €

10.2.6 Les rémunérations et leur évolution

Pour l'année 2010, les Négociations annuelles obligatoires ont été conduites sur chaque établissement et, ont donné lieu à une révision salariale de 3,2 % décomposées de 1,3 % d'augmentation générale, de 1,6 % d'augmentation individuelle, et de 0,3 % d'ancienneté.

10.2.7 Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

Chaque établissement en France a un Comité d'établissement et des Délégués du personnel.

Chaque Direction d'établissement réunit mensuellement ces instances. Au niveau de l'entreprise, la Direction réunit les membres du Comité Central d'Entreprise au minimum deux fois par an en réunion ordinaire.

Les oeuvres sociales sont gérées par chaque Comité d'Etablissement qui dispose pour se faire d'un budget spécifique propre.

10.3 Radiall S.A.

10.3.1 Temps de travail dans les établissements

L'organisation du temps de travail est régi par l'accord d'Entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail sur 213 jours annuels pour le personnel cadre autonome, ou pour les autres d'un temps de travail effectif hebdomadaire moyen de 35 heures, avec recours à la modulation annuelle si nécessaire, avec une large pratique des horaires dits "décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles.

Un système de Compte Epargne Temps est en place pour y apporter des jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris ; cette épargne permet une sortie différée en temps ou en argent.

10.3.2 Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme est calculé des absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, congés Individuel de Formation.

Moyenne des taux d'absentéisme	
2010	4,31 %
2009	4,64 %
2008	4,82 %
2007	4,31 %
2006	3,83 %

10.3.3 Intéressement et participation

L'accord d'intéressement en vigueur produira une distribution de 232 509 € (0,80 % des salaires de référence) pour l'effectif Radiall S.A.

10.3.4 L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise a une obligation d'emploi de travailleurs handicapés équivalente à 58 unités. En 2010, pour compléter ses 43.83 unités et son utilisation des prestations de sous-traitance vers les Etablissements et Services d'Aide par le Travail, l'entreprise a versé une contribution financière de compensation de 48 960 €.

10.3.5 La formation professionnelle

L'objectif de la formation professionnelle dans Radiall est le développement des compétences. A ce titre, l'entreprise retient comme priorité :

- toute action permettant soit l'élévation du niveau de qualification soit le développement des compétences professionnelles,
- toute action permettant de favoriser l'employabilité afin de suivre l'évolution des emplois des technologies ou des organisations du travail.

- **Personnes formées**

- Nombre de personnes formées :	429
- Nombre de stagiaires :	647
- Nombre d'heures stagiaires :	9 789

- **Budget consacré à la formation**

Le total des dépenses sur l'exercice affectées au plan de formation de Radiall S.A., en sus des contributions et cotisations obligatoires, a représenté 2,09 % de la masse salariale, pour un montant de 611 751 euros.

- **Bénéficiaires de la formation**

	<i>en % du nombre des personnes formées</i>	<i>en % des heures de formation (dans ou en dehors du temps de travail)</i>
Cadres	34 %	38 %
ETAM	33 %	37 %
Ouvriers	33 %	25 %

- **Axes de formation**

	<i>en % des dépenses</i>	<i>en % des heures</i>
Techniques des métiers	41 %	40 %
Informatique et bureautique	8 %	6 %
Management et communication	22 %	21 %
Management de la qualité	1 %	1 %
Langues	23 %	24 %
Sécurité	5 %	8 %

II. COMPTES CONSOLIDES

1. COMPTES CONSOLIDES

Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2010	65
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010	66
État du résultat global consolidé	67
Tableaux des flux financiers	68 - 69
Variation des capitaux propres	69
Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010	70 - 113
Note 1. Présentation générale	70
Note 2. Principes comptables	70 - 81
Note 3. Périmètre de consolidation.....	81 - 82
Note 4. Information sectorielle.....	82 - 84
Note 5. Ecart d'acquisition et immobilisation incorporelles	84 - 87
Note 6. Immobilisations corporelles.....	87 - 88
Note 7. Autres immobilisations financières	88
Note 8. Stocks.....	89
Note 9. Créances clients	89
Note 10. Autres créances	89
Note 11. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	90
Note 12. Capitaux propres	90 - 92
Note 13. Provisions	92 - 95
Note 14. Dettes financières	96 - 99
Note 15. Autres dettes.....	99
Note 16. Instruments financiers.....	99 - 105
Note 17. Impôts sur les résultats	106 - 107
Note 18. Effectifs et frais de personnel	108
Note 19. Frais de recherche et de développement	108
Note 20. Autres produits et charges d'exploitation	108
Note 21. Dépréciation de l'actif non courant	109
Note 22. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions	109
Note 23. Charges et provisions non courantes	109
Note 24. Autres produits et charges financiers	110
Note 25. Rémunération des auditeurs	110
Note 26. Engagements hors bilan et autres informations	111 - 112
Note 27. Informations relatives aux parties liées	112 - 113
Note 28. Evènements postérieurs à la clôture	113
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	114 - 115

Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Immobilisations incorporelles	Note 5	9 964	9 941
Ecart d'acquisition	Note 5	9 223	8 440
Immobilisations corporelles	Note 6	60 581	59 507
Autres immobilisations financières	Note 7	332	578
Impôts différés actifs	Note 17	1 949	1 894
ACTIFS NON COURANTS		82 049	80 360
Stocks	Note 8	43 267	39 171
Créances clients et comptes rattachés	Note 9	31 876	25 934
Autres créances	Note 10	8 228	9 304
Impôts sur le résultat	Note 17	3 013	2 594
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 11	53 560	66 286
ACTIFS COURANTS		139 943	143 289
TOTAL ACTIFS		221 992	223 649
Capital		2 817	3 326
Primes		11 929	11 929
Réserves consolidées		96 879	132 927
Ecart de conversion		439	(4 295)
Résultat part du Groupe		4 240	(13 715)
Intérêts minoritaires		4 223	4 468
CAPITAUX PROPRES	Note 12	120 527	134 640
Impôts différés passifs	Note 17	5 500	4 748
Dettes financières à long terme	Note 14	46 157	43 788
Provisions non courantes	Note 13	6 114	5 872
PASSIFS NON COURANTS		57 771	54 408
Dettes financières à court terme	Note 14	1 238	1 530
Dettes fournisseurs		20 248	11 659
Autres dettes	Note 15	20 195	19 710
Provisions courantes	Note 13	708	853
Impôts sur le résultat		1 306	849
PASSIFS COURANTS		43 695	34 601
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES		221 992	223 649

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	31 déc. 2010	31 déc. 2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	Note 4	185 064	159 796
Redevances licences		352	374
Autres produits d'exploitation		(86)	(88)
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		185 331	160 082
Achats consommés		(56 839)	(45 272)
Variation des stocks d'en cours et de produits finis		2 312	(6 880)
Frais de personnel	Note 18	(75 463)	(70 892)
Charges externes		(32 277)	(28 343)
Impôts et taxes		(3 042)	(2 990)
Autres produits et charges d'exploitation	Note 20	1 275	1 452
Dépréciations de l'actif non courant	Note 21	(8 798)	(8 886)
Dépréciations de l'actif courant et dotations aux provisions	Note 22	(2 844)	(2 155)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		9 654	(3 884)
Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires		5.22 %	(2.43 %)
Autres produits et charges opérationnels	Note 23	(296)	(7 602)
RESULTAT OPERATIONNEL		9 358	(11 486)
Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires		5,06 %	(7,19)%
Produits de trésorerie		256	759
Coût de l'endettement financier brut		(2 101)	(2 031)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(1 845)	(1 272)
Autres produits et charges financiers	Note 24	10	(68)
Charges d'impôt	Note 17	(2 659)	(397)
RESULTAT NET		4 864	(13 224)
Résultat des minoritaires		624	491
Résultat part du Groupe		4 240	(13 715)
Résultat par action (en euros)	Note 12	2,24	(6,40)
Résultat dilué par action (en euros)	Note 12	2,24	(6,40)

État du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Résultat net de la période	4 864	(13 224)
Reconnaissance des gains et (pertes) actuariels en capitaux propres (net d'impôt)	(154)	(262)
Gains (pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture (net d'impôt)	346	(1 205)
Ecart de conversion	5 173	(1 530)
Total des produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres	5 365	(2 997)
Total des produits et charges reconnus sur la période	10 229	(16 221)
<i>Attribuables aux</i>		
- actionnaires de Radiall S.A.	9 166	(16 560)
- intérêts minoritaires	1 063	339

Tableau des flux financiers

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Résultat net part du Groupe	4 240	(13 715)
Part de minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	624	491
Dotations nettes aux amortissements	8 798	8 886
Variation nette des provisions	(310)	454
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	78	33
Coût des stocks options		2
Plus et moins values de cession	116	68
Charge d'intérêts	2 101	2 031
Charge d'impôt	2 659	397
Dotations aux provisions comptabilisées en autres produits et charges opérationnels	149	4 816
Capacité d'autofinancement	18 455	3 465
Variation des stocks	(2 959)	15 342
Variation des créances d'exploitation	(5 218)	10 159
Variation des dettes d'exploitation	10 251	(7 336)
Variation des autres actifs et passifs	(708)	3 423
Variation du besoin en fonds de roulement	1 366	21 588
Intérêts décaissés	(1 769)	(1 730)
Impôt décaissé	(2 197)	(310)
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	15 855	23 013
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(236)	(165)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 487)	(5 904)
Acquisition d'immobilisations financières	(79)	(31)
Cession d'immobilisations corporelles	612	463
Cession d'immobilisations financières	320	187
Flux de trésorerie liés (B)	(6 870)	(5 450)
Dividende versé aux actionnaires de Radiall	(1 358)	(2 033)
Dividende versé aux minoritaires	(1 247)	(1 253)
Achats et cessions d'actions propres (cf note 12)	(21 677)	114
Encaissement provenant d'emprunts	2 359	170
Remboursement d'emprunts	(916)	(2 041)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	(22 839)	(5 043)
Incidence des variations de taux de change (D)	1 128	(399)
Variation de la trésorerie (A+B+C+D)	(12 726)	12 121
Trésorerie à l'ouverture	66 286	54 163
Trésorerie à la clôture	53 560	66 286

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie brute apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau ci-dessus s'établit de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Autres valeurs mobilières de placements	22 443	42 991
Disponibilités	31 125	23 310
Trésorerie brute à l'actif	53 568	66 301
Provision pour dépréciation des VMP	(8)	(15)
Trésorerie nette à l'actif	53 560	66 286
Découverts et lignes court terme	0	0
Trésorerie nette	53 560	66 286

Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
31 décembre 2008	2 181 947	3 326	11 929	136 327	(2 917)	148 665	5 422	154 087
<i>Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres</i>				(1 467)	(1 378)	(2 845)	(152)	(2 997)
Annulation d'actions propres	(216)			(16)		(16)		(16)
Résultat				(13 715)		(13 715)	491	(13 224)
Distribution de dividendes				(2 033)		(2 033)	(1 253)	(3 286)
Actions propres				114		114		114
Engagement de rachat des intérêts minoritaires (cf. Note 14)							(40)	(40)
Coût des programmes de stocks options				2		2		2
31 décembre 2009	2 181 731	3 326	11 929	119 212	(4 295)	130 172	4 468	134 640
<i>Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres</i>				192	4 734	4 926	439	5 365
Résultat				4 240		4 240	624	4 864
Distribution de dividendes				(1 358)		(1 358)	(1 247)	(2 604)
Réduction de capital (cf. note 12)	(333 607)	(509)		(21 250)		(21 759)		(21 759)
Actions propres				83		83		83
Engagement de rachat des intérêts minoritaires (cf. note 14)							(61)	(61)
31 décembre 2010	1 848 124	2 817	11 929	101 119	439	116 304	4 223	120 527

Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010

NOTE 1 – PRESENTATION GENERALE

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, Radiall est un acteur reconnu dans ses marchés : les Télécommunications, les applications Militaires et Aéronautiques, l'Automobile. Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de ses filiales et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Le chiffre d'affaires de Radiall n'est pas lié à une activité saisonnière particulière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil de surveillance de Radiall le 12 avril 2011.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

2.1 - Principe d'élaboration

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC en vigueur au 31 décembre 2010.

Les informations IFRS présentées dans ces états financiers ont été élaborées selon le principe du coût historique, avec quelques exceptions pour différents actifs et passifs pour lesquels des dispositions spécifiques prévues par les IFRS ont été appliquées (notamment : actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat).

Les normes IAS 32 et IAS 39 ont été mises en œuvre par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les principes comptables suivis par le Groupe sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe au 31 décembre 2009, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2010.

Normes, amendements et interprétations entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2010

- Les normes révisées IFRS 3R "Regroupement d'entreprises" et IAS 27R "Etats financiers consolidés et individuels"

Les principaux changements comptables provenant de la révision des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont notamment les suivants :

- comptabilisation en charges des coûts liés au regroupement tels que les honoraires de conseils ;
- réévaluation à la juste valeur de la quote-part détenue antérieurement à la prise de contrôle ;
- goodwill unique déterminé à la date de prise de contrôle ;
- évaluation des intérêts minoritaires, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'acquise ;

- ajustement des compléments de prix et des impôts différés actifs de l'acquire généralement en résultat ;
- variations de pourcentage d'intérêt de la mère dans une filiale qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle comptabilisées comme des transactions entre actionnaires au sein des capitaux propres ; ces transactions n'ont pas d'effet sur le compte de résultat ni sur l'écart d'acquisition.

Ainsi, dans le cas d'un rachat d'intérêts minoritaires, toute différence entre la valeur comptable des intérêts minoritaires reconnus au bilan et la juste valeur des éléments remis doit être directement comptabilisée en capitaux propres et attribuée aux actionnaires du Groupe. Sur l'exercice 2010, le Groupe n'a pas acquis d'intérêts minoritaires complémentaires.

Par ailleurs, en l'absence de précisions dans les textes, le Groupe a enregistré les engagements fermes ou conditionnels d'achat des intérêts minoritaires accordés avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 3R et d'IAS 27R (soit le 1er janvier 2010) en dette financière pour la juste valeur de l'engagement. La valeur de l'engagement excédant le montant des intérêts minoritaires a été comptabilisée par le Groupe en écart d'acquisition. Toute variation ultérieure de la dette comptabilisée au titre de l'engagement donné est comptabilisée en tant qu'ajustement de l'écart d'acquisition.

- l'amendement à IAS 39 concernant les éléments éligibles à la couverture, l'amendements IFRS 2 relatifs aux transactions cash-settled intra-groupe, l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », l'interprétation IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », l'interprétation IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger », l'interprétation IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires » et l'interprétation IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients »

Ces amendements et interprétations n'ont pas eu d'impact sur les résultats du Groupe ni sur sa situation financière.

Les impacts des projets de normes ou d'interprétations actuellement en cours d'étude par l'IASB et l'IFRIC n'ont pas été anticipés dans ces états financiers et ne peuvent être raisonnablement estimés au 31 décembre 2010.

2.2 - Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1er janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 ne sont pas retraités ;
- les écarts de conversion constitués au 1^{er} janvier 2004 ne sont plus reconnus en tant que

composante distincte de la situation nette et ne seront pas repris ultérieurement en résultat lors de la sortie de l'entité étrangère ;

- paiements en actions et assimilés : conformément à IFRS 1, le Groupe a choisi d'appliquer IFRS 2 aux seuls instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas encore acquis au 31 décembre 2004.

Le Groupe n'a pas retenu les autres exemptions possibles selon IFRS 1. Notamment, le Groupe n'a pas utilisé l'option d'évaluation de certains actifs corporels et incorporels à la juste valeur dans le bilan d'ouverture.

2.3 - Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Radiall exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Les sociétés dans lesquelles Radiall exerce une influence notable sont mises en équivalence. Il n'existe pas de sociétés sous contrôle conjoint dans le périmètre de consolidation.

2.4 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Les comptes des filiales utilisant une monnaie de fonctionnement différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

2.5 - Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les entreprises du Groupe dans la monnaie de fonctionnement au cours moyen du mois de la transaction.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat en « *autres produits et charges d'exploitation* » ou en « *autres produits et charges financiers* » selon la nature des flux ou des créances et dettes auxquels ils se rapportent.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupes en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en « écarts de conversion ».

La comptabilisation des instruments de couverture de change est décrite dans la note 16.2 de la présente annexe.

Les principaux cours de clôture retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous (présentant la contre-valeur d'un euro en unité de devise étrangère).

	Exercice clos le 31 décembre 2010		Exercice clos le 31 décembre 2009	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
USD	1,336	1,327	1,441	1,39
CNY	8,822	8,981	9,84	9,52
GBP	0,861	0,858	0,888	0,891
HKD	10,386	10,308	11,17	10,80
JPY	108,650	116,455	133,16	130,23
INR	59,758	60,632	67,04	67,31

2.6 - Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciation des stocks et des impôts différés actifs. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

2.7 - Frais d'étude de recherche et de développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.8 - Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition majoré des coûts annexes des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et des passifs à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat.

2.9 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont constituées de brevets, licences, marques, portefeuille clients et de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Licences, brevets : Durée contractuelle sans excéder 10 ans ;
- Marques : Non amorties lorsqu'elles sont à durée de vie indéfinie : dans ce cas, elles font l'objet d'un test de perte de valeur annuel ;
- Portefeuille client : Durée déterminée lors de l'acquisition sans pouvoir excéder 20 ans ;
- Logiciels : 4 à 8 ans.

2.10 - Immobilisations Corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « *Immobilisations corporelles* », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus sauf s'ils ont pour conséquence d'augmenter de manière significative les performances de l'actif en termes de capacité, d'amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies

par la norme IAS 17 « *Contrats de location* », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

2.11 - Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « *Dépréciation d'actifs* », des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de cession, une dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des actifs à durée de vie indéterminée du Groupe est présentée au paragraphe 5.2. Le prix de cession de l'actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

2.12 - Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* ».

2.12.1 - Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement. Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, la part non amortie des coûts d'acquisition et les surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

Créances clients et autres créances courantes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « *produits de trésorerie* ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

2.12.2 - Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale, nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture de variation de valeur de la dette au titre du risque de taux, le montant couvert de la dette ainsi que les instruments de couverture associés figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de leur réévaluation sont enregistrés dans le « *coût de l'endettement financier brut* » de la période. En l'absence de relation

de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

OBSAAR

Les obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables sont des passifs financiers composés ayant une composante option (bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions Radiall SA remboursables) qui confère au porteur des bons la possibilité de les convertir en instruments de capitaux propres de l'émetteur (la « *composante option* ») et au porteur de l'obligation un passif financier (la « *composante dette* »). La composante option est séparée de la composante dette, pour être enregistrée en capitaux propres. L'impôt différé passif relatif à la différence entre la base comptable de la composante dette et la base fiscale de l'obligation convertible est porté en diminution des capitaux propres. La composante dette est évaluée à la date d'émission sur la base de la juste valeur d'une dette analogue non assortie de la composante option associée (la juste valeur est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés au taux du marché pour un instrument similaire sans l'option de conversion) et fait l'objet d'une comptabilisation au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La valeur comptable de la composante option est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur de la dette de la juste valeur de l'emprunt obligataire convertible pris dans son ensemble. Cette valeur ne fait l'objet d'aucune réévaluation postérieurement à la comptabilisation initiale. Les frais d'émission qui ne peuvent être directement affectés à la composante dette ou capitaux propres sont répartis entre la part dette et la part capitaux propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives.

2.12.3 - Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;

- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat dans le poste « *autres produits et charges financiers* ».

À ce stade, le Groupe a décidé de retenir le principe d'évaluation en juste valeur de l'intégralité des instruments de couverture en devises en constatant la variation de juste valeur de ces instruments entre deux périodes en résultat, renonçant donc à appliquer la comptabilité de couverture.

2.13 – Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « *Stocks* », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.14 – Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « *Impôts sur le résultat* », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture. Les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise. Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable sont maintenus à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales sont provisionnés à hauteur des distributions envisagées.

2.15 - Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

2.16 – Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.17 - Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », les sommes versées par Radiall à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

Selon la norme IAS 19 révisée et adoptée par le Groupe en 2006, les gains et pertes actuariels nets cumulés de l'exercice sont comptabilisés immédiatement dans le montant de la provision pour retraite et avantages assimilés en contrepartie d'une diminution ou augmentation des capitaux propres au sein de l'état des produits et charges comptabilisés. (Voir Note 2.1 Principes d'élaboration).

2.18 - Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison.

Les escomptes accordés aux clients sont comptabilisés dans le poste « Autres produits d'exploitation ».

2.19 - Charges et produits non courants

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Cette rubrique est destinée à comptabiliser l'incidence d'événements majeurs de nature à fausser la performance opérationnelle et n'incluent aucune charge opérationnelle et récurrente.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- résultat de cession exceptionnelle et significative : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- pertes de valeurs des titres de participation, des prêts, de goodwill, de marques ou d'autres actifs ;
- certaines provisions ;
- dépenses ou provisions de réorganisation et de restructuration.

2.20 – Plans d'options

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique « Black & Scholes ». Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres.

2.21 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif. Les fonds recueillis au titre de ces options sont présumés affectés dans ce calcul au rachat d'actions Radiall

au prix du marché.

2.22 – Contribution Economique Territoriale à compter de 2010

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilisait la taxe professionnelle en charges d'exploitation.

Le Groupe a conclu que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions ont donc été classées en charges d'exploitation, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

NOTE 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 - Evolution du périmètre

En date du 8 avril 2010 la dissolution de la société Radiall Venture Capital par transmission universelle de patrimoine à la société IDFI a été prononcée avec effet comptable rétroactif en date du 1er janvier 2010. A cette même date la dénomination sociale de la société « IDFI » a été changée en « Radiall Ventures ».

Pour rappel au 1^{er} juin 2009 la société Radiall USA avait absorbé sa société sœur AEP, Radiall USA et AEP toutes deux filiales américaines détenues à 100 % par le groupe.

Ces opérations internes ont été sans effet sur le périmètre consolidé du Groupe.

3.2 - Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	Zone Géographique	% d'intérêt	% de contrôle
Radiall S.A.	France	France	100 %	100 %
Radiall Ventures	France	France	100 %	100 %
Industrie Doloise de Micro-Mécanique	France	France	100 %	100 %
D-LightSys	France	France	95 %	95 %
Radiall Systems	France	France	95 %	95 %
Radiall Ltd.	G. Bretagne	Europe	100 %	100 %
Radiall G.m.b.H.	Allemagne	Europe	100 %	100 %
Radiall B.V.	Pays-Bas	Europe	100 %	100 %
Radiall A.B.	Suède	Europe	100 %	100 %
Radiall Elettronica Srl.	Italie	Europe	100 %	100 %
Radiall America Inc.	Etat-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall USA (Ex. Jerrik)	Etat-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall do Brasil	Brésil	Amériques	99 %	99 %
Radiall Electronics (Asia) Ltd.	Hong Kong	Asie	55 %	55 %
Radiall International Ltd.	Hong Kong	Asie	100 %	100 %
Radiall India Ltd.)	Inde	Asie	90 %	90 %
Nihon Radiall KK	Japon	Asie	100 %	100 %
Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.	Chine	Asie	76 %	80 %

NOTE 4 - INFORMATION SECTORIELLE

4.1 - Secteurs d'activité et zones géographiques

Conformément à la norme IFRS 8 les informations sectorielles présentées sont des informations internes revues et utilisées par les principaux décideurs opérationnels, qui reposent à la fois sur un pôle d'activité et quatre zones géographiques.

Radiall a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés, trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. Radiall considère opérer sur un seul secteur d'activité. Les quatre zones géographiques déterminées par Radiall sont : France, Europe hors France, Amériques et Asie. Les informations présentées en Note 4.3 sont établies sur la base de l'implantation géographique des clients.

C'est sur la base des données de ce secteur d'activité et des zones d'activité que sont évaluées les performances du Groupe.

4.2 - Informations par zones géographiques d'implantation des filiales

<i>(en milliers d'euros) au 31 décembre 2010</i>	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	60 959	31 540	57 200	35 365		185 064
Ventes interzones	73 158	1 165	8 718	21 477	(104 519)	0
Total	134 117	32 705	65 918	56 842	(104 519)	185 064
Autres produits et charges opérationnels	296					296
Résultat opérationnel	4 268	1 140	7 453	4 607	(8 110)	9 358
Actifs non courants	77 374	787	64 133	6 792	(67 037)	82 049
Actifs courants	112 417	9 987	19 260	29 259	(30 980)	139 943
Passifs non courants	(57 223)	(38)	(4 330)	(1 341)	5 148	(57 784)
Passifs courants	(47 840)	(4 895)	(9 163)	(12 496)	30 712	(43 682)
Capitaux employés	107 021	7 831	59 346	16 736	(60 762)	130 172
Investissements	6 582	50	769	414		7 815
Dotations aux amortissements	(6 002)	(55)	(1 979)	(762)		(8 798)

<i>(en milliers d'euros) au 31 décembre 2009</i>	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	57 685	24 872	47 171	30 067		159 796
Ventes interzones	51 155	1 339	4 418	15 749	72 661	0
Total	108 840	26 211	51 590	45 816	(72 661)	159 796
Autres produits et charges opérationnels	(5 568)	(238)	(1 151)	(645)		(7 602)
Résultat opérationnel	(11 883)	312	1 187	2 338	(3 440)	(11 486)
Actifs non courants	81 100	814	57 287	6 733	(65 574)	80 360
Actifs courants	124 793	10 476	17 197	25 186	(34 363)	143 289
Passifs non courants	(54 740)	(29)	(4 037)	(1 001)	5 887	(53 920)
Passifs courants	(44 127)	(3 430)	(11 101)	(9 552)	33 121	(35 089)
Capitaux employés	107 021	7 831	59 346	16 736	(60 762)	130 172
Investissements	4 992	6	715	387		6 100
Dotations aux amortissements	(6 418)	(62)	(1 572)	(833)		(8 885)

4.3 - Chiffre d'affaires par zones géographiques d'implantation des clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
France	36 718	19,8%	35 241	22,0%
Autres pays d'Europe	44 167	23,9%	37 813	23,7%
Amériques	57 200	30,9%	47 172	29,5%
Asie et reste du monde	46 979	25,4%	39 570	24,8%
Total	185 064	100%	159 796	100%

NOTE 5 - ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.1 - Evolution des écarts d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ecart d'acquisition
31 décembre 2009	8 440
Engagement de rachat d'intérêts minoritaires <i>(cf. Note 14)</i>	241
Dépréciation	
Change	542
31 décembre 2010	9 223

5.2 - Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Radiall Shanghai	1 347	1 208
Radiall USA	4 484	4 157
Radiall India	1 604	1 287
D-Lightsys	393	393
Radiall Systems	0	0
I.D.M.M	1 395	1 395
TOTAL	9 223	8 440

L'écart d'acquisition qui était affecté à l'UGT AEP a été transféré en 2009 sur l'UGT Radiall USA suite à la fusion des deux filiales américaines.

Méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont réalisés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT identifiées dans le Groupe sont les entités juridiques.

La valeur recouvrable des UGT est calculée à partir de la valeur d'utilité en utilisant les prévisions de flux de trésorerie. Les hypothèses clés utilisées sont :

- la croissance des ventes ;
- les taux de marge brute ;
- le taux d'actualisation ;
- le taux de croissance retenu au-delà de la durée des plans.

Les taux de croissance des ventes sont déterminés en fonction des analyses de marchés réalisées en interne et sur la base des informations externes disponibles. Les taux de croissance sont fixés à 2 % après cinq ans.

Pour l' UGT concernant la marque AEP, la méthode utilisée pour obtenir la base de la valeur recouvrable de l'unité à déterminer, est celle des royalties.

Les taux de marge brute retenus sont ceux constatés sur une base historique, ajustés en fonction des budgets du Groupe.

Les taux d'actualisation, après impôt, appliqués à ces prévisions pour chaque zone géographique sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du secteur. Pour 2010, les taux retenus sont les suivants :

- Chine : 11,6 % ;
- Inde : 14 % ;
- États-Unis : 10,6 % ;
- Europe : 10,2 %.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la Direction. Les plans consistent en des projections sur cinq ans. En outre s'y ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus de la dernière année du plan.

Les marques sont considérées comme des immobilisations à durée de vie indéterminée. En conséquence, elles doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel. Pour réaliser ce test, les marques sont testées en tant qu'actif isolé en calculant leur juste valeur. La valeur de la marque AEP a été calculée en utilisant la méthode des redevances. Selon cette méthode, la valeur

estimée d'une marque correspond à la valeur actualisée des redevances économisées par le Groupe

Sensibilité des valeurs recouvrables :

Pour les UGT Radiall USA et Radiall Shanghai, le Groupe estime improbable une variation des paramètres de valorisation qui ramènerait la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur comptable. Par exemple, un taux d'actualisation supérieur de 200 points de base à celui retenu ne conduirait pas à comptabiliser une perte de valeur.

La variation à la baisse (taux de croissance du chiffre d'affaires, taux de marge brute, taux de croissance à l'infini) ou à la hausse (taux d'actualisation) d'un point des hypothèses retenues n'a pas d'impact sur la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée.

Pour les UGT Radiall India, D-Lightsys et IDMM, la sensibilité des tests de dépréciation à une variation des principales hypothèses a été analysée. L'hypothèse dont la variation est la plus sensible est le taux d'actualisation :

- Sur l'UGT Radiall India une variation de +3 points du taux d'actualisation, soit un taux WACC à 17 % rendrait la valeur comptable de l'UGT égale à sa valeur recouvrable,
- Sur l'UGT IDMM une variation de +1,1 point du taux d'actualisation, soit un taux WACC à 11,3 % rendrait la valeur comptable de l'UGT égale à sa valeur recouvrable,
- Sur l'UGT D-lightsys une variation de +17 points du taux d'actualisation, soit un taux WACC à 27,2 % rendrait la valeur comptable de l'UGT égale à sa valeur recouvrable.

5.3 - Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles

Valeur brute (en milliers d'euros)	Frais de recherche	Brevet, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total Incorporelles
31 décembre 2009	344	10 371	7 144	17 859
Acquisitions		236		236
Sorties		(100)		(100)
Change		401	505	906
Autres		167	(118)	49
31 décembre 2010	344	11 075	7 531	18 950

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Frais de recherche	Brevet, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total Incorporelles
31 décembre 2009	(99)	(6 124)	(1 695)	(7 918)
Dotations	(86)	(841)	(110)	(1 037)
Sorties		89		89
Change		(133)	(106)	(239)
Autres			119	119
31 décembre 2010	(185)	(7 009)	(1 792)	(8 986)
Valeur nette 2009	245	4 247	5 449	9 941
Valeur nette 2010	159	4 066	5 739	9 964

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la marque AEP (à durée de vie illimitée) qui est valorisée pour 5 millions d'euros après la dépréciation de 972 milliers d'euros enregistrée sur l'exercice 2009. Cette dépréciation résultait essentiellement de la décision du Groupe de réduire la gamme de produits commercialisés sous cette marque.

Il n'existe pas d'autres immobilisations à durée de vie illimitée.

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

6.1 - Evolution de la valeur nette comptable

Valeur brute (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 décembre 2009	1 169	29 088	95 741	7 548	3 204	136 750
Acquisitions	9	2 399	3 577	497	1 485	7 967
Cessions	(9)	(424)	(4 570)	(377)		(5 340)
Change	20	460	2 095	177	1	2 753
Autres		128	671	16	(980)	(165)
31 décembre 2010	1 189	31 651	97 514	7 901	3 710	141 965

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 décembre 2009	0	(15 556)	(56 110)	(5 577)	0	(77 243)
Dotations		(1 250)	(5 779)	(736)		(7 765)
Cessions		407	3 894	286		4 587
Change		(131)	(710)	(123)		(964)
31 décembre 2010	0	(16 530)	(58 705)	(6 150)	0	(81 385)
Valeur nette 2009	1 169	13 532	39 631	1 971	3 204	59 507
Valeur nette 2010	1 189	15 122	38 809	1 751	3 710	60 581

6.2 - Immobilisations en location financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Total
Valeur nette 2009	342	4 622	3 920	0	8 884
Valeur nette 2010	351	6 450	3 383	0	10 184

Par décision du Conseil de Surveillance du 7 décembre et du 29 décembre 2010 le Groupe a procédé à une opération de cession-bail relative à un nouveau bâtiment de 2 152 m2 Shon sur le site de Voreppe en Isère. Cet actif est enregistré dans les comptes consolidés pour une valeur brute de 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2010. Le contrat signé avec le crédit-bailleur prévoit un financement sur 12 ans, avec une option d'achat à l'échéance de 1€ symbolique.

6.3 - Information sur les autres dépréciations d'actif

Les autres dépréciations d'actifs concernent les stocks et les créances clients (Note 8 et 9).

NOTE 7 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations financières

Valeurs nettes <i>(en milliers d'euros)</i>	Prêts et créances
31 décembre 2009	578
Acquisitions	78
Cessions	(3)
Remboursement	(356)
Change	35
31 décembre 2010	332

NOTE 8 – STOCKS

8.1 - Evolution des stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Matières premières et approvisionnements	30 589	28 704
Encours de biens et services	5 492	4 404
Produits intermédiaires et finis	13 530	13 241
Valeurs brutes	49 611	46 349
Dépréciations matières premières et approvisionnements	(4 448)	(4 832)
Dépréciations encours de biens et services		(93)
Dépréciations produits finis	(1 896)	(2 253)
Dépréciations	(6 344)	(7 178)
Valeur nette	43 267	39 171

Un montant de 3 647 milliers d'euros de stocks provisionnés ont été mis au rebut sur l'exercice (Cf. note 13.1).

NOTE 9 - CREANCES CLIENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Créances clients	32 672	26 557
Dépréciations	(796)	(623)
Dépréciations en %	2,4%	2,3%
Valeurs nettes	31 876	25 934

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an. La balance âgée clients est présentée en note 16.1.

NOTE 10 - AUTRES CREANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Créances fiscales et sociales	5 266	6 001
Charges constatées d'avance	1 901	2 472
Autres créances diverses	1 061	831
Total	8 228	9 304

NOTE 11 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Placements à moins de 3 mois	22 443	42 991
Disponibilités	31 125	23 310
Provision pour dépréciation des VMP	(8)	(15)
Trésorerie à l'actif	53 560	66 286
Découverts et lignes court termes	0	0
Trésorerie nette	53 560	66 286

NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES

12.1 - Composition du capital social

Au 31 décembre 2010, le capital social de la Société s'élève à 2 817 454,94 euros, composé de 1 848 124 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

Le Conseil de surveillance dans sa séance du 6 janvier 2010, a décidé de mettre en œuvre un rachat d'actions Radiall auprès de ses actionnaires portant sur 545 450 actions soit environ 25 % de son capital social dans le cadre (i) d'une offre publique de rachat d'actions (l' « OPRA ») en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 25-207 du Code de commerce, ainsi que (ii) d'une offre publique d'achat simplifiée (l'« OPAS ») réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce, voté par l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 27 mai 2009.

Les conditions de l'offre déposée le 11 janvier 2010 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, ouverte du 29 janvier au 18 février 2010, étaient les suivantes :

- une offre publique de rachat d'actions portant sur 545 450 actions Radiall au prix de 63€ par action ;
- une offre publique d'achat simplifiée sur la totalité des 225 582 bons de souscription ou d'achat d'actions Radiall au prix de 4,90 euros par BSAAR pour les BSAAR A et de 1,75 euro par BSAAR pour les BSAAR B.

A l'issue de l' OPRA et de l' OPAS, le Directoire du 10 mars 2010 a pris acte des résultats et décidé de l'annulation des actions et BSAAR A et B ainsi rachetées. L'impact sur le capital social est de 508 582.05 euros, et de 20 509 milliers d'euros sur les réserves.

Au cours de l'exercice 2010, le Directoire a acté l'annulation de 110 885 bsaar A et 112 249 bsaar B rachetés sur le marché et impactant les réserves pour un montant de total de 741 milliers d'euros.

12.2 - Options de souscriptions d'actions

Aucun plan de souscriptions d'actions ne court durant l'exercice 2010.

12.3 - Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions Radiall ont été rachetées par le Groupe. La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

<i>(en nombre d'actions)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Détention à l'ouverture	38 335	40 695
Achats d'actions	338 858	4 860
Ventes d'actions	(6 324)	(7 004)
Annulations au cours de l'exercice	(333 607)	(216)
Détention à la clôture	37 262	38 335
Dans le cadre d'animation du cours de bourse	6 436	8 335
Détention selon divers objectifs	30 826	30 000

Le coût d'acquisition des titres achetés ainsi que le produit de cession des titres vendus ont été imputés sur les capitaux propres consolidés.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions, statué lors du conseil de surveillance du 6 janvier 2010, la société a racheté 333 607 actions sur un total portant sur 565 450 actions Radiall au prix de 63 euros par action. Ces actions ont été annulées par décision du Directoire du 10 mars 2010.

12.4 - Résultat par action

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Résultat part du Groupe, en euros	4 239 657	(13 714 999)
Nombre d'actions (moyenne pondérée) en circulation sur la période	1 931 526	2 181 731
Nombre d'actions (moyenne pondérée) d'autocontrôle sur la période	38 095	40 515
Nombre d'actions retenues	1 893 431	2 141 360
Résultat par action, en euros	2,24	(6,40)

12.5 - Résultat dilué par action

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Résultat net part du Groupe, en euros	4 239 657	(13 714 999)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la période	1 893 431	2 141 360
Effet de la dilution :		
Options de souscriptions attribuées dans le cadre des plans de « stock-options »		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	1 893 431	2 141 360
Résultat net dilué par action, en euros	2.24	(6.40)

12.6 - Dividende proposé

Le Directoire qui s'est tenu le 12 avril 2011, a proposé une distribution de 0,85 euro par action. Cette distribution sera soumise aux actionnaires lors l'Assemblée Générale Mixte convoquée le 27 mai 2011.

NOTE 13 – PROVISIONS

13.1 - Evolution des provisions sur l'actif courant

(en milliers d'euros)	31 déc. 2009	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Mouvt de périmètre	Ecart de change	31 déc. 2010
Provision créances clients	623	193	(49)			29	796
Provision dépréciation des stocks	7 178	2 631	(3 647)			182	6 344
Total provision sur l'actif courant	7 801	2 824	(3 696)			211	7 140

13.2 - Evolution des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	31 déc. 2009	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Transfert	Ecarts Actuariels	Ecart de change	31 déc. 2010
<i>Provisions restructuration</i>	1 390	149	(772)					767
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	4 412	483	(22)			231		5 104
<i>Autres provisions non courantes</i>	70	168			(10)		15	243
Provisions non courantes	5 872	800	(794)		(10)	231	15	6 114
<i>Risques techniques et commerciaux</i>	200							200
<i>Autres risques</i>	652	135	(192)	(110)	10		13	508
Provisions courantes	853	135	(192)	(110)	10)		13	708

La provision pour restructuration concerne principalement Radiall SA.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière de 5 104 milliers d'euros comprennent les indemnités de fin de carrière de Radiall SA pour 4 920 milliers d'euros et de 184 milliers d'euros pour les autres filiales.

13.3 - Engagements de retraite

Hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Age de départ à la retraite		
- Né avant 1951	60	60
- Né entre 1951 et 1956	63	63
- Né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires	2,80%	2,84%
Taux d'actualisation	3,2%	3,7%
Turnover		
- de 16 à 39 ans	5,38%	5,37%
- de 40 à 49 ans	2,15%	2,30%
- de 50 à 54 ans	0,54%	0,50%
- de 55 à 65 ans	0,00%	0,00%
Table de mortalité	TF 00-02	TF 00-02

Les informations indiquées dans cette note concernent Radiall SA, IDMM et D-Lightsys. Il n'existe pas d'engagement de retraite significatif dans les autres filiales du Groupe. Les modalités de départ sont considérées à l'initiative du salarié dans la totalité des cas.

Concernant le taux de turnover, afin d'anticiper le recul progressif de l'âge de départ en retraite, une différenciation est retenue en fonction de la tranche d'âge du salarié selon la génération plutôt que de retenir un âge de départ moyen.

Le taux de turnover moyen ressort à 3,04 % et est cohérent avec le taux réel moyen constaté sur les cinq derniers exercices.

Sur l'exercice deux faits sont à noter :

- Suite à une modification de la convention collective de la Métallurgie applicable aux salariés du Groupe Radiall en France, de nouvelles tables de droits sont en vigueur, ce qui a pour conséquence d'augmenter l'engagement pour indemnités de fin de carrière. En application de la norme IAS 19, l'impact du changement de régime est étalé dans les comptes consolidés sur la durée moyenne restante d'acquisition selon un mode linéaire. Le solde à amortir au 31 décembre 2010 est de 1,3 millions d'euros.

L'actif de couverture qui existait au 31 décembre 2009 a été soldé sur l'exercice, le Groupe n'ayant pas effectué de nouveau versement volontaire au cours de l'exercice.

Coût des services rendus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Coût des services rendus à l'ouverture	4 695	4 746
Coût des services rendus de l'exercice	258	278
Prestations versées au cours de l'exercice	(302)	(430)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	231	380
Amortissement du changement de régime	44	0
Réduction de régime	0	(491)
Coût financier de l'exercice	178	210
Coût des services rendus à la clôture	5 104	4 695

Actifs de couverture

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Juste valeur des actifs à l'ouverture	281	741
Rendement attendu des actifs	0	13
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice sur les actifs	0	(13)
Prestations servies dans l'année	(281)	(461)
Cotisations employeur	0	0
Modification de régime	0	0
Juste valeur des actifs à la clôture	0	281

Montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Passif comptabilisé au bilan	5 104	4 412
Coût des services rendus de l'exercice	258	278
Coût financier de l'exercice	178	210
Amortissement du changement de régime	44	
Rendement attendu des actifs	3	(11)
Charge comptabilisée au compte de résultat	483	477
Pertes (gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	231	393

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Passif à l'ouverture	4 412	4 005
Transfert		0
Variation de périmètre		0
Charge comptabilisée au compte de résultat	483	477
Pertes (gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	231	393
Prestations versées au cours de l'exercice	22	30
Réduction de régime		(491)
Passif à la clôture	5 104	4 412

NOTE 14 - DETTES FINANCIERES

31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Courant	Non courant		Total
	< 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Avances remboursables		575		575
Emprunt obligataire	686	38 774		38 774
Autres dettes financières		1 248		1 248
Contrats de location financement	553	1 185	4 375	5 560
Crédit de trésorerie				
Total	1 238	41 782	4 375	46 157
Dettes en EUR	1 238	40 534	4 375	44 909
Dettes en USD				
Dettes en autres devises		1 248		1 248
Total	1 238	41 782	4 375	46 157

31 décembre 2009 (en milliers d'euros)	Courant	Non courant		Total
	< 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Avances remboursables		914		914
Emprunt obligataire	664	38 187		38 187
Autres dettes financières		1 010		1 010
Contrats de location financement	866	574	3 103	3 677
Crédit de trésorerie				
Total	1 530	40 685	3 103	43 788
Dettes en EUR	1 530	39 740	3 103	42 843
Dettes en USD				
Dettes en autres devises		945		945
Total	1 530	40 685	3 103	43 788

L'augmentation des dettes sur contrats de location financement est liée au financement obtenu pour le contrat de cession-bail du bâtiment sur le site de Voreppe.

Emprunt Obligataire :

En date du 18 juillet 2007, le groupe Radiall a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'AMF sous le n°07-199. Le total de l'émission en valeur nominale, en juillet 2007, est de 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations émises :	37 597
Valeur nominale en euro / Prix d'émission (en euros) :	1 050
Prix d'émission (en euros) :	1 050
Montant total de l'émission en valeur nominale (en euros) :	39 477 900
Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu) :	« Euribor 12 mois – 0,63 % »
Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice :	0
Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2010 :	37 597
Date prévue de remboursement :	18 juillet 2012

Les obligations émises ont été souscrites à hauteur de 7,6 % par le public et pour le solde par Crédit du Nord, BNP Paribas et Calyon. À chaque obligation sont attachés 3 BSAAR A et 3 BSAAR B.

Ces Établissements Bancaires ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites par eux, ils ont cédé 19 872 BSAAR aux actionnaires de la Société pour 0,01 euro par bloc, 48 036 BSAAR aux cadres et mandataires sociaux de la Société et 140 574 BSAAR à la société Hodiall. Le solde des BSAAR (17 106) étant conservé par certains souscripteurs d'OBSAAR.

Le montant de l'émission de 39 478 milliers d'euros se divise, après imputation des frais pour 462 milliers d'euros, en une composante dette de 37 456 milliers d'euros et une composante capitaux propres de 1 560 milliers d'euros avant impôt, soit 1 050 milliers d'euros net d'impôts différés.

Les intérêts sur la période du 01 janvier au 31 décembre 2010 représentent une charge comptabilisée dans les comptes consolidés de 1,9 millions d'euros.

Les BSAAR B ont été admis aux négociations sur le marché Euronext Paris le 20 juillet 2009 sous le code ISIN FR0010485474, alors que les BSAAR A ont été admis le 19 juillet 2010 sous le code ISIN FR0010485474.

Les caractéristiques essentielles des Bons de Souscription d'Actions Remboursables sont les suivantes :

**Principales caractéristiques
des BSAAR**

	BSAAR A	BSAAR B
Prix d'exercice	126,00 €	121,00 €
Parité d'exercice	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR B
Durée	7 ans	4 ans
Période d'exercice	du 19 juillet 2010 au 18 juillet 2014 inclus	du 20 juillet 2009 au 18 juillet 2011 inclus

Programme de rachats des BSAAR

Le Conseil de surveillance du 6 janvier 2010 a décidé de mettre en œuvre le rachat d'actions et de BSAAR.

Suite à l'offre publique d'achat simplifiée (l'« OPAS »), dont les conditions ont été déposées auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 janvier 2010, la société a acquis les quantités de BSAAR suivantes :

- 32 382 BSAAR A
- 33 746 BSAAR B

Le Directoire du 10 mars 2010 a pris acte des résultats des offres publiques et décidé de l'annulation des actions et BSAAR A et B ainsi rachetées.

Par ailleurs les Directoires du 31 août et du 7 octobre 2010 ont acté pour un total d'annulation de 78 503 BSAAR A et de 78 503 BSAAR B.

Au 31 décembre 2010 les soldes des BSAAR A et des BSAAR B en circulation sont respectivement de 1 906 et 542 BSAAR.

Engagement de rachat des intérêts minoritaires

À fin 2010, l'actionnaire minoritaire de Radiall India Ltd détient 10 % des actions de cette société. Radiall détient dans ce cadre une option d'achat sur ces titres et l'actionnaire minoritaire une option de vente.

L'option de vente est exerçable dans les 5 ans à compter de septembre 2007.

L'option d'achat est exerçable à tout moment entre septembre 2012 et septembre 2014. Un accord prévoit le rachat de ces actions par Radiall, selon une base de calcul déterminée par les parties.

Conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe, l'enregistrement de cet engagement dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2010, conduit à comptabiliser une dette financière pour la juste valeur de l'engagement, en contrepartie d'une réduction des intérêts minoritaires et d'un *goodwill* correspondant à la différence entre, la valeur de l'engagement et ces intérêts minoritaires.

Le montant de cet engagement s'élève à 1 247 milliers d'euros au 31 décembre 2010 en augmentation de 302 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2009, et est inclus dans la rubrique « *Autres dettes financières* » de la présente note.

Au 31 décembre 2010, la part de résultat revenant aux intérêts minoritaires de la filiale Radiall India a été reclassée, conduisant à diminuer l'écart d'acquisition d'un montant de 61 milliers d'euros (cf. note 5.1).

NOTE 15 - AUTRES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Avances sur commandes	410	443
Dettes fiscales et sociales	13 881	11 782
Dettes sur immobilisations	998	518
Instruments dérivés	2 522	2 964
Dettes diverses	453	1 441
Comptes de régularisation	1 931	2 562
Total	20 195	19 710

NOTE 16 – INSTRUMENTS FINANCIERS

16.1 - Gestion des risques financiers

Radiall est exposée à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de

change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang reçue d'une agence spécialisée.

Risque de change

L'exposition au risque de change provient essentiellement des achats et des ventes réalisés par les filiales du Groupe dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

Les actifs, passifs, produits et charges des entités opérationnelles du Groupe sont enregistrés dans diverses devises, principalement l'Euro, le Dollar US et la devise chinoise (CNY). Les états financiers du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux de change applicable pour être inclus dans les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe recourt aux instruments dérivés uniquement pour couvrir son exposition aux risques financiers liés à son activité commerciale et à ses positions financières. Cette politique lui interdit de prendre ou d'autoriser ses filiales à prendre des positions spéculatives sur le marché. D'une manière générale, les filiales ne sont pas autorisées à utiliser des instruments dérivés.

Sensibilité aux fluctuations des taux de change

Sur la base d'une baisse de 10 % de l'ensemble des devises face à l'Euro, les impacts sur les ventes du Groupe et sur les capitaux propres (écart de conversion) sont présentés dans le tableau ci-dessous. Une hausse de 10 % de la parité aurait un impact symétrique avec les mêmes montants mais dans le sens opposé.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010
Chiffre d'affaires	(9 870)
Impact sur les capitaux propres (écarts de conversion)	(4 403)

Risque de crédit

Le risque sur les crédits clients est géré par le service de *Crédit Management* qui s'assure du respect des procédures du recouvrement des créances et coordonne les limites de crédit pour les clients internationaux. Pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom.

Balance âgée des créances clients

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Non échus	28 535	22 849
Echus :		
- depuis 30 jours	2 569	2 220
- depuis 31 à 60 jours	545	543
- depuis 61 à 90 jours	161	150
- depuis 91 à 180 jours	66	174
Total	31 876	25 934

Au 31 décembre 2010, il n'existe pas d'autres actifs financiers non dépréciés et impayés significatifs.

Exposition financière

La politique générale du Groupe consiste à ce que ses filiales achètent, vendent, empruntent et investissent principalement dans la même devise que leur devise fonctionnelle, afin de réduire leur exposition financière aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. Afin de réduire ce risque, le Groupe utilise des contrats d'échange de taux d'intérêts (*swaps*).

Sensibilité aux mouvements des taux d'intérêts

Au 31 décembre 2010, la dette financière à taux variable correspond principalement aux Obligations à Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (OBSAAR) dont le taux d'intérêt est basé sur le taux de « *Euribor 12 mois* ».

Le risque d'évolution défavorable des taux d'intérêts pendant la durée de l'émission obligataire est intégralement couvert par le fait que l'endettement à taux variable fait l'objet d'une couverture taux fixe contre taux variable jusqu'à la date de remboursement de la dette.

Les créances et dettes à court terme ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité et sur la structure du capital

Le Groupe cherche à réduire au maximum les risques liés à sa structure financière. Elle favorise chaque fois que cela est possible l'autofinancement de son développement et ne recourt à l'endettement que lorsque cela est strictement nécessaire.

En 2007, Radiall a émis pour 39,5 millions d'euros d'OBSAAR dans le but de financer une ou plusieurs acquisitions futures entrant dans ses objectifs stratégiques. Ce vecteur hybride a été choisi dans la mesure où il offre un coût de l'endettement optimisé et qu'il permettra éventuellement, dans un second temps, d'augmenter les fonds propres du Groupe.

Les objectifs et politiques de gestion financière sont demeurés identiques depuis de nombreux exercices.

16.2 - Instruments liés à la gestion du risque de change au 31 décembre 2010

	Nominal (en milliers de devise)	Valeur de marché (en milliers d'euros)
Accumulateur (vendeur USD)	12 150	(233)
Total	12 150	(233)

Dans le cadre de son activité, Radiall est exposée au risque de change principalement sur la parité Euro/Dollar. Afin de couvrir ces positions selon la politique de change qu'elle a définie, la Société contracte des instruments dérivés, accumulateurs ou à terme progressif avec barrière désactivante, visant la couverture et l'optimisation de tout ou partie de la position excédentaire de trésorerie en US Dollar du groupe Radiall. Au 31 décembre 2010, les montants cumulés de ces instruments en dollars étaient de 12 150 milliers de Dollar US à convertir par échéances mensuelles échelonnées de janvier à mai 2011 selon des taux de conversion US Dollar/Euro de 1,3240 à 1,3780 et des barrières désactivantes à partir d'un écart cumulé compris entre 15 et 20 Centimes d'US Dollar.

16.3 - Instruments liés à la gestion du risque de taux au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	Nominal	Valeur de marché
Swaps de taux Variable/ Variable	800	(1)
Swaps de taux Variable/ Fixe	40 000	(2 268)

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

- s'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractées par Radiall SA pour l'extension du site de Château-Renault :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 800 milliers d'euros jusqu'au 1^{er} janvier 2012. Radiall est payeur de « Euribor 12 mois » (avec un plafond à 3 % si le taux « Libor 12 mois » est inférieur à 4,65 %) contre « Euribor 3 mois » ;
 - le montant notionnel est amorti de 200 000 euros par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2010, le montant notionnel s'élève à 250 000 euros ;
 - la valeur de marché est de - 1 177 euros.

- s'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contracté par Radiall SA au taux nominal de « Euribor 12 mois – 0,63% » :
 - Radiall utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion du risque de taux associé à la dette à taux variable relative à l'émission d'OBSAAR réalisé en juillet 2007 (taux « Euribor 12 mois – 0,63 % »). Radiall a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en place d'une comptabilisation de couverture efficace au sens de la norme IAS 39.

Dans ce cadre, Radiall a conclu début 2008 avec plusieurs établissements financiers :

- un premier contrat d'échange de conditions de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « *Euribor 12 mois pré-fixé* » et payeur du taux fixe de 4,395 % l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2010 est de -1 151 913 euros,
- un second contrat d'échange de conditions de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « *Euribor 12 mois pré-fixé* » et payeur du taux fixe de 4,34 % l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2010 est de -1 116 523 euros.

Ces opérations viennent en couverture des flux de trésorerie relatifs à l'emprunt obligataire OBSAAR.

La variation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés, entre leur date de souscription et le 31 décembre 2010, est comptabilisée en capitaux propres. Au 31 décembre 2010, la juste valeur de ces 2 swaps est négative de 2 268 milliers d'euros. L'impôt différé actif correspondant comptabilisé s'élève à 757 milliers d'euros.

16.4 - Synthèse des instruments financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actif	0	0
Passif	(252)	(170)
Total risque de change	(252)	(170)
Actif	0	0
Passif	(2 270)	(2 789)
Total risque de taux	(2 270)	(2 789)
Total actif	0	0
Total passif	(2 522)	(2 959)
Total (net)	(2 522)	(2 959)

16.5 – Bilan par catégorie d'instruments financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers de couverture
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	332	332		332			
TOTAL	332	332		332			
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	31 876	31 876		31 876			
Autres créances	8 228	8 228		8 228			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 560	53 560				53 560	
TOTAL	93 664	93 664		40 104		53 560	
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	46 157			1 822	44 335		
TOTAL	46 157			1 822	44 335		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	1 238				1 238		
Dettes fournisseurs	20 248			20 248			
Autres dettes	20 195			17 673			2 522
TOTAL	41 681			37 921	1 238		2 522

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers de couverture
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	578	578		578			
TOTAL	578	578		578			
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	25 934	25 934		25 934			
Autres créances	9 304	9 304		9 304			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	66 286	66 286				66 286	
TOTAL	101 524	101 524		35 238		66 286	
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	43 788			1 924	41 864		
TOTAL	43 788			1 924	41 864		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	1 530				1 530		
Dettes fournisseurs	11 659			11 659			
Autres dettes	19 710			16 746			2 964
TOTAL	32 899			28 405	1 530		2 964

NOTE 17 - IMPOTS SUR LES RESULTATS

17.1 - Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
France	(565)	(79)
Etranger	(1 731)	(943)
Impôts exigibles	(2 296)	(1 022)
France	87	698
Etranger	(450)	(73)
Impôts différés	(363)	625
Produit ou (charge) d'impôt	(2 659)	(397)

17.2 - Réconciliation entre l'imposition théorique et l'imposition effective

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Résultat avant impôt	7 523	(12 826)
Impôt théorique aux taux applicables dans chaque pays	(1 963)	4 545
Impacts des charges non déductibles et des revenus non taxables	122	(538)
Effet des variations de taux d'impôt	(114)	0
Impôts différés non constatés sur les déficits de la période	(1 394)	(4 972)
Crédit d'impôt recherche	587	369
Taxation à taux réduits	315	120
Autres	(212)	79
Total	(2 659)	(397)

17.3 - Position nette des impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Impôts différés actifs	1 949	1 894
Impôts différés passifs	(5 500)	(4 748)
Impôts différés nets	(3 551)	(2 854)

17.4 - Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Effet des reports déficitaires	10 356	7 970
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :		
- Aux écarts d'acquisitions		(2)
- Autres actifs non courants	(8 843)	(9 852)
- Stocks	493	846
- Autres actifs courants	(143)	(282)
- Provision pour risques	3 180	2 728
- Autres dettes	(1 130)	548
- Autres	(132)	162
Impact fiscal des différences temporaires	(6 575)	(5 852)
Impôts différés actif (passif) bruts	3 781	2 118
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	(7 332)	(4 972)
Impôts différés nets	(3 551)	(2 854)

La dépréciation des impôts différés actifs concerne essentiellement les déficits du groupe d'intégration fiscale en France.

Les impôts différés sur déficits sont reportables sans limitation de durée.

Les impôts différés sur actifs non courants sont composés pour l'essentiel des impôts différés sur amortissements dérogatoires de Radiall SA et des impôts différés reconnus sur les actifs incorporels de la société RADIALL USA.

17.5 - Détail de l'impôt courant à l'actif du bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Impôts société <i>(acomptes et crédits d'impôts)</i>	3 013	2 594
Total	3 013	2 594

NOTE 18 - EFFECTIFS ET FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
Personnel extérieur		8 236		4 763
Salaires		47 247		47 515
Charges sur salaire		19 980		18 612
Stocks options		0		2
Total		75 463		70 892
France		53 702		50 470
International		21 761		20 422
Total		75 463		70 892

<i>(effectifs moyens)</i>	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	interne	externe	interne	externe
France	1 100	147	1 155	73
International	686	396	742	383
Total	1 786	543	1 897	456

NOTE 19 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Frais non activés	15 605	14 955
Amortissement des frais de développement activés	86	47
Total des dépenses engagées	15 691	15 002

NOTE 20 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Résultat de change	218	279
Résultat lié à des cessions d'actifs	75	(68)
Subventions	910	1 219
Autres produits et charges	72	22
Total	1 275	1 452

NOTE 21 - DEPRECIATION DE L'ACTIF NON COURANT

Le montant des dépréciations de l'actif non courant ne concerne que les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

NOTE 22 - DEPRECIATION DE L'ACTIF COURANT ET DOTATIONS AUX PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Dépréciations des stocks	(2 631)	(1 699)
Dépréciations des actifs courants	(82)	(144)
Provisions pour risques	(131)	(312)
Total	(2 844)	(2 155)

Sur l'exercice 2010, les dotations pour dépréciations des stocks ont été effectuées principalement sur les sociétés Radiall SA et Radiall USA.

NOTE 23 - CHARGES ET PROVISIONS NON COURANTES

Au cours de l'exercice 2010 ont été constatées des dépenses non courantes liées au reliquat des dépenses de l'opération publique de rachat d'actions et de BSAAR réalisée en février 2010, et à la réévaluation d'engagements relatifs au plan d'adaptation des effectifs de 2009 compte tenu de la réforme des retraites intervenue en France courant 2010 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Charges et provisions non courantes de personnel	149	2 873
Charges et provisions sur actifs immobilisés corporels	0	1 530
Charges et provisions sur actifs immobilisés incorporels	0	2 389
Autres charges et provisions sur dépenses non courantes	147	810
Total	296	7 602

NOTE 24 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Gain de change sur financement intragroupe	122	11
Autres produits financiers	10	106
Total des autres produits financiers	132	117
Perte de change sur financement intragroupe		(103)
Dotation pour dépréciation des VMP	(3)	0
Charge sur instruments financiers	(78)	(33)
Autres charges financières	(41)	(49)
Total des autres charges financières	(122)	(185)
Total	10	(68)

NOTE 25 - REMUNERATION DES AUDITEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	MAZARS				FIDUS			
	Montant HT		En %		Montant HT		En %	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit								
<i>- Commissariat aux comptes, certifications, comptes individuels et consolidés</i>								
Radiall S.A.	129	124	37 %	39 %	50	49	68 %	68 %
Filiales intégrées globalement	146	139	42 %	45 %	23	23	32 %	32 %
<i>- Autres prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>								
Radiall S.A.	4	0	1 %					
Filiales intégrées globalement	8	0	2 %					
Sous-total	287	263	82 %	84 %	73	72	100 %	100%
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	35	49	10 %	16 %				
Autres missions de conseil	23	0	8 %					
Sous-total	58	49	18 %	16 %				
TOTAL	345	312	100 %	100 %	73	72	100 %	100 %

NOTE 26 - ENGAGEMENTS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATIONS

Les engagements correspondant à la gestion des risques de change et de taux sont décrits dans la note 16 relative aux instruments financiers.

26.1 - Engagements relatifs aux contrats de location financement

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 décembre 2010	31 décembre 2009
Immobilier	Echéance <= 1 an	476	273
	Entre 1 et 5 ans	1 185	683
	A plus de 5 ans	4 375	3 103
	Total	6 036	4 059
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	77	593
	Entre 1 et 5 ans	0	77
	A plus de 5 ans	0	0
	Total	77	670

L'augmentation des engagements au titre de l'Immobilier est liée au financement obtenu pour le contrat de cession-bail du bâtiment sur le site de Voreppe.

Le principal contrat de location financement concerne Radiall USA, qui a mis en place un contrat de bail en novembre 2008 concernant l'extension des locaux du site d'Obregon au Mexique conclu entre les sociétés Immobiliaria Trento, SA DE CV et Sonora S. Plan, SA DE CV.

La durée du bail est de 10 ans et prévoit d'une part la possibilité de sortir du contrat à l'issue de la cinquième année moyennant dédit et d'autre part, la possibilité d'acquérir les dits locaux à l'échéance du contrat ou encore, de poursuivre le bail pour une période additionnelle de 10 ans.

Dans le cadre de ce bail, Radiall USA accompagnée par sa société mère Radiall America Inc. a consenti une garantie au bailleur Immobiliaria Trento, SA DE CV, afin de garantir les engagements pris par la société Sonora S. Plan, SA DE CV au titre de ce bail des locaux que la Société occupe exclusivement.

26.2 - Engagements relatifs aux contrats de location simple non résiliables

(en milliers d'euros)		31 décembre 2010	31 décembre 2009
Immobilier	Echéance <= 1 an	1 776	1 662
	Entre 1 et 5 ans	5 314	4 993
	A plus de 5 ans	5 469	6 131
	Total	12 559	12 786
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	214	256
	Entre 1 et 5 ans	173	210
	A plus de 5 ans	6	6
	Total	393	472

NOTE 27 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

27.1 - France Télécom et ses filiales (FT)

Depuis mai 2003, Monsieur Lombard est administrateur de Radiall. Il était par ailleurs Président de France Télécom jusqu'au 11 février 2011.

Dans le cadre de son activité courante et selon les conditions de marché, Radiall a effectué des transactions d'un montant jugé non significatif avec « FT ».

27.2 - Hodiall et Société d'Investissement Radiall (S.I.R.)

Au 31 décembre 2010, le capital de Radiall est détenu à hauteur de 51,4 % par Hodiall, contre 43,5% en 2009 et à hauteur de 32,6 % par la SIR, contre 27,6 % en 2009. Ces deux sociétés ont une influence notable sur le Groupe et constituent des entreprises liées à Radiall.

Les transactions entre la société Hodiall et la société Radiall sont régies par une convention de prestation de services. Cette convention prévoit que la société Hodiall s'engage envers Radiall à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : *stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.*

Le montant facturé par Hodiall à Radiall au titre de ces prestations ainsi que la dette de Radiall vis-à-vis de Hodiall en fin d'exercice sont indiqués ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Montant facturé par Hodiall à Radiall	650	700
Dette de Radiall vis-à-vis de Hodiall en fin d'exercice	218	1 008

Il n'y a pas eu de transaction entre la S.I.R. et Radiall au titre des années 2010 et 2009.

27.3 - Sommes versées aux membres du Comité des Directions Opérationnelles (C.D.O.)

En 2010 et 2009, le total des avantages payés par le Groupe aux membres du CDO se détaille comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Salaires et autres avantages à court terme <i>(y compris charges patronales)</i>	1 686	1 871
Paiement fondé sur des actions	0	0
Total	1 686	1 871
Effectif moyen	7,2	8,5

27.4 - Sommes versées aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

Le montant des jetons de présence et indemnités payés aux membres du Conseil de surveillance et du Directoire s'élève à 137 628 euros pour l'exercice 2010 et à 134 139 euros pour l'exercice 2009.

NOTE 28 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.

Aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RADIAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des créances clients et des stocks telles que respectivement décrites dans les notes 2.8, 2.9, 2.12, et 2.13 de l'annexe aux comptes

consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société. Comme décrit dans les notes 2.8, 2.11 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues. Nous avons également vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 6 mai 2011,

Les Commissaires aux Comptes,

FIDUS

FRANCIS BERNARD

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

III. COMPTES SOCIAUX

1. COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2010	117 - 118
Compte de résultat au 31 décembre 2010	119
Annexe sur les comptes sociaux	120 - 135
Note 1. Faits significatifs	120
Note 2. Principes comptables	120 - 122
2.1. Principes et méthodes d'évaluation	120
2.2. Dépenses de recherche et développement	120
2.3. Immobilisations incorporelles	121
2.4. Immobilisations corporelles	121
2.5. Titres de participation	121
2.6. Stocks et en-cours	121
2.7. Créances et dettes	121
2.8. Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie nette	121 - 122
2.9. Provisions pour risques et charges	122
2.10. Instruments financiers.....	122
Note 3. Autres informations	123
Note 4. Evolution des immobilisations corporelles	123
Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations corporelles.....	123
Note 6. Evolution des immobilisations financières	124
Note 7. Evolution des stocks	125
7.1. Stocks	125
7.2. Provisions pour dépréciation des stocks	125
Note 8. Créances clients et comptes rattachés	125
Note 9. Détail des autres créances	125
Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement.....	126
Note 11. Evolution des capitaux propres.....	126 - 127
Note 12. Structure de l'actionariat	127
Note 13. Provisions pour risques et charges.....	127 - 128
13.1. Evolution des provisions	128
13.2. Indemnités de départ à la retraite	128
Note 14. Echéance des dettes.....	128 - 130
Note 15. Eléments concernant les entreprises liées	130
Note 16. Engagements hors bilan	130 - 132
Note 17. Chiffre d'affaires	132
Note 18. Autres achats et charges externes	132
Note 19. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés	132
Note 20. Rémunération des mandataires sociaux	133
Note 21. Résultat financier	133
Note 22. Produits et charges exceptionnelles	133
Note 23. Impôts société	134
Note 24. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt	135
Note 25. Recherche et développement	135
Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2010.....	136
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	138
Rapport général des Commissaires aux Comptes	139- 140
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	141 - 145

Bilan au 31 décembre 2010 – Radiall S.A.

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2010			31 décembre 2009
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	5 081	4 291	790	864
Frais de recherche et développement	344	185	159	245
Brevets licences	244	242	2	33
Logiciels	4 423	3 794	629	586
Fonds commercial	70	70		
Immobilisations corporelles	82 914	58 566	24 348	24 936
Terrains	435		435	444
Constructions	15 921	11 551	4 370	4 622
Installations techniques	58 331	43 305	15 026	15 634
Autres immobilisations	4 678	3 710	968	1 051
Immobilisations en cours	3 301		3 301	2 879
Avances et acomptes	248		248	306
Immobilisations financières	34 377	4 522	29 855	34 196
Participations	32 748	4 522	28 226	32 732
Autres titres immobilisés	6		6	6
Autres immobilisations financières	1 623		1 623	1 458
Total actif immobilisé	122 372	67 379	54 993	59 996
Actif circulant				
Stocks et encours	32 425	4 606	27 819	25 352
Matières premières et approvisionnements	20 817	3 414	17 403	15 638
Encours de biens et services	2 710		2 710	2 454
Produits intermédiaires et finis	8 898	1 192	7 706	7 260
Créances clients et rattachés	24 765	32	24 733	15 438
Autres actifs	14 438		14 438	21 724
Avances et acomptes sur commande	64		64	93
Autres créances	12 865		12 865	20 382
Charges constatées d'avance	515		515	1 048
Ecart de conversion actif	994		994	201
Trésorerie	39 947	8	39 939	54 770
Actions propres	374		374	362
Valeurs Mobilières de Placement	22 411	8	22 403	42 321
Disponibilités	17 162		17 162	12 087
Total actif circulant	111 575	4 646	106 929	117 284
Total actif	233 947	72 025	161 922	177 280

Bilan au 31 décembre 2010 – Radiall S.A.

Passif <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Capitaux propres		
Capital	2 817	3 326
Prime d'émission, fusion, apport	21 897	21 897
Réserve légale	339	339
Réserves statutaires et contractuelles	43 307	65 914
Report à nouveau	434	11 705
Résultat de l'exercice	2 305	(11 271)
Provisions réglementées	12 570	12 914
Total capitaux propres	83 669	104 824
Provisions		
Pour risques	1 316	661
Pour charges	5 686	5 622
Total provisions	7 002	6 283
Dettes		
Dettes financières	41 813	44 457
Emprunts obligataires convertibles	39 611	39 618
Emprunts et dettes établissements de crédit	559	649
Emprunts et dettes financières	1 643	4 190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 738	10 238
Autres dettes	13 699	11 478
Avances et acomptes sur commandes	53	24
Dettes fiscales et sociales	10 087	8 334
Dettes immobilisations et comptes rattachés	867	201
Autres dettes	1 678	2 723
Ecarts de conversion passif	1 015	196
Total dettes	71 251	66 173
Total passif	161 922	177 280

Compte de résultat au 31 décembre 2010 – Radiall S.A.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Produits d'exploitation		
Ventes de production	121 692	97 287
Ventes de services	821	709
Chiffre d'affaires	122 513	97 996
Production stockée	457	(4 183)
Production immobilisée	250	334
Subventions d'exploitation	479	795
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	2 661	2 204
Autres produits	5 312	4 184
Total produits d'exploitation	131 672	101 330
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	52 761	31 829
Variation de stocks	(1 400)	4 519
Autres achats et charges externes	25 697	22 313
Impôts et taxes	3 051	3 443
Salaires	31 004	32 123
Charges sociales	12 936	12 557
Dotations :		
- aux amortissements des immobilisations	4 377	4 911
- aux provisions sur actifs circulants.	316	343
- aux provisions pour risques et charges	815	723
Autres charges	541	388
Total charges d'exploitation	130 098	113 149
Résultat d'exploitation	1 574	(11 819)
Produits financiers		
Produits financiers	5 111	7 100
Différences positives de change	1 858	849
Total produits financiers	6 969	7 949
Charges financières		
Charges financières	4 659	4 060
Différences négatives de change	1 449	1 072
Total des charges financières	6 108	5 132
Résultat financier	861	2 817
Résultat courant avant impôts	2 435	(9 002)
Produits exceptionnels	6 412	4 241
Charges exceptionnelles	6 314	7 285
Résultat exceptionnel	98	(3 044)
Impôts sur les bénéfices (crédit)	228	(775)
Résultat net	2 305	(11 271)

Annexe sur les comptes sociaux

NOTE 1. FAITS SIGNIFICATIFS

En raison d'une reprise d'activité sur l'exercice, Radiall S.A. présente un résultat 2010 bénéficiaire de 2 305 milliers d'euros.

Le résultat d'exploitation affiche un gain de 1 574 milliers d'euros contre une perte de 11 819 milliers d'euros en 2009.

La société a procédé sur l'exercice à une Offre Publique de Rachat d' Action qui a été ouverte au public, ce qui lui a permis d'acquérir un total de 21,8 millions d'euros d'actions propres. A l'issu de cette opération, 333 607 actions Radiall, ainsi que 110 885 BSAAR A et 112 249 BSAAR B ont été annulés.

NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Radiall sont établis suivant les prescriptions du Règlement 99-03 du CRC du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général réécrit.

2.1 - Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2 - Dépenses de Recherche et Développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations lorsque l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées d'utilité comprises entre 1 an et 5 ans.

2.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilité :

- Constructions 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 5 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

2.5 - Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant, corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6 - Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.7 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non recouvrement. La société a recours à l'assurance-crédit pour limiter les impayés.

2.8 - Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie

La trésorerie nette est constituée des titres auto détenus, des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues sont destinées à l'animation du cours de bourse. La valeur de marché de ces actions est basée sur la moyenne des cours de bourse du dernier mois.

Lorsque ces actions sont détenues en vue de leur annulation, ou pour une détention selon divers objectifs elles sont présentées en « immobilisations financières » au bilan.

2.9 - Provisions pour risques et charges

2.9.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière dues aux salariés français, sont évaluées à partir d'une simulation actuarielle.

Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel,
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

La gestion de ces engagements est partiellement confiée à une compagnie d'assurances, le complément étant enregistré en provision pour risques et charges.

2.9.2. Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10 Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt le cas échéant; les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

NOTE 3. AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi No 2004.391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle :

- Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) par les salariés est de 98 420 ;
- Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 97 660 ;
- Aucune provision relative au D.I.F. n'a été comptabilisée au 31 décembre 2010.

3.1 – Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

NOTE 4. EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2010
Terrains	444			9	435
Constructions	15 693	213	129	114	15 921
Immobilisations techniques	58 747	1 831	668	2 915	58 331
Autres immobilisations	4 386	374	14	96	4 678
Immobilisations en cours	2 879	3 294	(722)	2 150	3 301
Avances et acomptes	306	198	(256)		248
Total	82 455	6 976	(167)	5 284	82 914

NOTE 5. EVOLUTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	Augmentation	Diminution	31 déc. 2010
Constructions	11 071	557	77	11 551
Immobilisations techniques	43 113	2 897	2 705	43 305
Autres immobilisations	3 335	470	95	3 710
Total	57 519	3 924	2 877	58 566

En 2010, une reprise de provision pour dépréciation sur les installations techniques a été comptabilisée pour un montant de 463 milliers d'euros, elle comprend des installations techniques cédées ou mises au rebut au cours de l'exercice.

Le solde au 31 décembre 2010 de la provision pour dépréciation des installations techniques s'élève à 354 milliers d'euros.

NOTE 6. EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	Augmentation	Diminution	31 déc. 2010
Titres de participation	35 141		2 393	32 748
Autres immobilisations financières	1 633	21 837	21 841	1 629
Total brut	36 774	21 837	24 234	34 377

Mouvement sur les titres de participation :

Suite à une réduction du capital de la filiale RADIALL Limited par diminution de la valeur unitaire des actions, le montant de la participation dans cette filiale a baissé de 2 393 milliers d'euros

Mouvement sur les autres titres :

En 2010, la société a procédé à l'achat de 334 433 actions Radiall, dont 333 607 ont été acquises dans le cadre de l'OPRA ou de l'OPAS. Par décision du Directoire du 10 mars 2010, 333 607 actions propres ont été annulées.

Au 31 décembre 2010, 30 826 titres d'auto-contrôle restent détenus. La provision pour dépréciation constituée en 2009 pour un montant de 169 milliers d'euros a été reprise en 2010 compte tenu du cours de bourse moyen de l'action Radiall du mois de décembre 2010.

Provisions pour dépréciations des immobilisations financières :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	Augmentation	Diminution	31 déc. 2010
Provision pour dépréciation des titres de participation	2 409	2 113		4 522
Provision pour dépréciation des titres auto-détenus	169		169	0
Total	2 578	2 113	169	4 522

Une provision complémentaire de 2 112 milliers d'euros a été constituée sur les titres Radiall Ventures (ex IDFI) détenus par Radiall.

NOTE 7. EVOLUTION DES STOCKS

7.1 – Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	31 déc. 2010	Variation
Matières premières et approvisionnements	19 270	20 817	1 547
Encours de biens et services	2 454	2 710	256
Produits intermédiaires et finis	8 843	8 898	55
Total des valeurs brutes	30 567	32 425	1 858

7.2 - Provision pour dépréciation des stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	Dotation	Reprise	31 déc. 2010
Provisions matières premières et approvisionnements	3 632	300	518	3 414
Provisions produits finis	1 583		391	1 192
Total des provisions	5 215	300	909	4 606

NOTE 8. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Les effets s'élèvent à 636 milliers d'euros. Les échéances de ces postes sont inférieures à 1 an.

NOTE 9. DETAIL DES AUTRES CREANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Impôt Société	30	915	945	1 420		1 420
Autres créances sur l'Etat	2 849		2 849	4 006		4 006
Comptes courants filiales		8 800	8 800		14 363	14 363
Compte de régularisations diverses	271		271	593		593
TOTAL	3 150	9 715	12 865	6 019	14 363	20 382

La créance d'impôt société de 945 milliers d'euros correspond principalement au crédit d'impôt recherche dont le remboursement est attendu en 2013.

Les autres créances sur l'état pour un montant total de 2 849 milliers d'euros sont constituées de créances TVA (1 252 milliers d'euros) et de subventions à recevoir (1 590 milliers d'euros).

NOTE 10. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Actions propres selon le contrat d'animation : 374 milliers d'euros, soit 6 436 titres. L'évaluation de l'action Radiall au cours de bourse moyen du dernier mois de l'année n'a pas justifié la constatation d'une provision pour dépréciation sur l'exercice 2010.

Au 31 décembre 2010, les plus-values latentes sur ces titres sont de 48 milliers d'euros.

Certificat de dépôt	:	4 978 milliers d'euros
Placement en SICAV de Trésorerie	:	17 433 milliers d'euros
Provision pour dépréciation	:	(8) milliers d'euros
Total	:	22 403 milliers d'euros

NOTE 11. EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	Augmentation	Diminution	31 déc. 2010
Capital	3 326		509	2 817
Primes	21 897			21 897
Réserve légale	339			339
Réserves statutaires ou contractuelles	65 914	29	22 636	43 307
Report à nouveau	11 705		11 271	434
Résultat	(11 271)	2 305	(11 271)	2 305
Provisions réglementées	12 914	2 044	2 388	12 570
Total capitaux propres	104 824	4 378	25 533	83 669

Le montant des dividendes distribués par Radiall S.A. en 2010 et prélevé sur les réserves s'élève à 1 357 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2010, le capital social de la société s'élève à 2 817 454.94 euros. Il est composé de 1 848 124 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

Le 10 mars 2010, le Directoire a acté la réduction de capital par voie d'annulation de 333 607 actions propres pour un montant de 508 582.05 euros impactant le capital social et les réserves pour un montant de 20 509 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice 2010, le Directoire a acté l'annulation de 110 885 BSAAR A et 112 249 BSAAR B rachetés sur le marché et impactant les réserves pour un montant de total de 741 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2010 il n'y a plus de plans d'option de souscription d'actions.

NOTE 12. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	31 déc. 2010		31 déc. 2009	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
- Société d'Investissement Radiall *	32,6	35,4	27,6	32,1
- Hodiall *	51,4	55,6	43,5	50,4
- Pierre Gattaz	2,7	2,9	2,2	2,6
- Public et divers **	13,3	6,1	26,7	14,9

* Holding regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall.

** Les actions détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,1 % du total.

NOTE 13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

13.1 – Evolution des provisions

(en milliers d'euros)	31 déc. 2009	Augmentations	Reprises	Devenue sans objet	31 déc. 2010
Risques de change	201	994	201		994
Risques techniques et commerciaux	196	128	77	52	195
Risques divers	264		79	58	127
Total provisions pour risques	661	1 122	357	110	1 316
Provisions pour restructurations	1 389	149	772		766
Indemnités de fin de carrière	4 233	687			4 920
Total provisions pour charges	5 622	836	772		5 686

13.2. Indemnités de départ à la retraite

HYPOTHESES	2010	2009
1) Age de départ à la retraite :		
- né avant 1951	60	60
- né entre 1951 et 1956	63	63
- né après 1956	65	65
2) Modalités de départ :	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas
3) Taux d'évolution des salaires :	2,80 %	2,84 %
4) Taux d'actualisation :	3,2 %	3,7 %
5) Turnover :		
- de 16 à 39 ans	5,38 %	5,37 %
- de 40 à 49 ans	2,15 %	2,30 %
- de 50 à 54 ans	0,54 %	0,50 %
- de 55 à 65 ans	0,00 %	0,00 %
6) Table de mortalité :	TF-00-02	TF-00-02

NOTE 14. ECHEANCIER DES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010			31 déc. 2009		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Emprunts obligataires convertibles	133	39 478	39 611	140	39 478	39 618
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	559		559	649		649
Dettes financières diverses	21	28	49	246	128	374
Comptes courants groupe		1 594	1 594		3 816	3 816
Effets à payer	887		887	401		401
Fournisseurs	15 718		15 718	10 038		10 038
Avances et acomptes	53		53	24		24
Dettes fiscales et sociales	10 087		10 087	8 334		8 334
Autres	1 269	1 424	2 693	1 271	1 648	2 919
Total	28 727	42 524	71 251	21 103	45 070	66 173

En date du 18 juillet 2007, le Groupe Radiall a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'A.M.F. sous le n°07-199.

Le montant de cet emprunt s'élève à 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

▪ Nombre d'obligations émises	37 597
▪ Valeur nominale en euro / prix d'émission (en euros).....	1 050
▪ Prix d'émission (en euros)	1 050
▪ Montant total de l'émission en valeur nominale (en euros)	39 477 900
▪ Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu)	« Euribor 12 mois – 0,63 % »
▪ Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice	0
▪ Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2010	37 597
▪ Date prévue de remboursement	18 juillet 2012

Les obligations émises ont été souscrites à hauteur de 7,6% par le public et pour le solde par Crédit du Nord, BNP Paribas et Calyon. A chaque obligation sont attachés trois « BSAAR A » et trois « BSAAR B ».

Ces Etablissements Bancaires ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR par eux souscrites, ils ont cédé 19.872 BSAAR aux actionnaires de la société pour 0,01 euro par bloc, 48.036 BSAAR aux cadres et mandataires sociaux de la société et, 140.574 BSAAR à la société Hodiall.

Le solde des BSAAR (17.106) étant conservé par certains souscripteurs d' OBSAAR.

Les intérêts sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 représentent une charge de 1,5 millions d'euros incluant les intérêts au titre de l'emprunt obligataire et les intérêts versés au titre des swap de couverture mis en place pour couvrir cet emprunt. Les frais liés à l'émission de cet instrument sont amortis sur 5 ans.

Les BSAAR B ont été admis aux négociations sur le marché Euronext Paris le 20 juillet 2009 sous le code ISIN FR0010485474. Les BSAAR A ont été admis le 19 juillet 2010 sous le code ISIN FR0010485474.

Les caractéristiques essentielles des Bons de Souscription d'Actions Remboursables sont les suivantes :

Principales caractéristiques des BSAAR	BSAAR A	BSAAR B
Prix d'exercice	126,00 €	121,00 €
Parité d'exercice	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A	1 action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR B
Durée	7 ans	4 ans
Période d'exercice	du 19 juillet 2010 au 18 juillet 2014 inclus	du 20 juillet 2009 au 18 juillet 2011 inclus

Programme de rachats des BSAAR

Le Conseil de surveillance du 6 janvier 2010 a décidé de mettre en œuvre le rachat d'actions et de BSAAR.

Suite à l'offre publique d'achat simplifiée (l'« OPAS »), dont les conditions ont été déposées auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 janvier 2010, la société a acquis les quantités de BSAAR suivantes :

- 32 382 BSAAR A
- 33 746 BSAAR B

Le Directoire du 10 mars 2010 a pris acte des résultats des offres publiques et décidé de l'annulation des actions et BSAAR A et B ainsi rachetées.

Par ailleurs les Directoires du 31 août et du 7 octobre 2010 ont acté pour un total d'annulation de 78 503 BSAAR A et de 78 503 BSAAR B.

Au 31 décembre 2010 les soldes des BSAAR A et des BSAAR B en circulation sont respectivement de 1 906 et 542 BSAAR.

NOTE 15. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Participations (montant bruts)	32 748	35 141
Créances clients et comptes rattachés	13 501	7 389
Autres créances et comptes courants débiteurs	8 800	14 497
Emprunts et dettes financières diverses (comptes courants créditeurs)	(1 594)	(3 816)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 795)	(2 469)
Autres dettes		(883)
Charges financières	30	40
Produits financiers	4 490	5 208

NOTE 16. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change a mis en place les opérations suivantes :

	Nominal <i>(en milliers de devises)</i>	Valeur de marché <i>(en milliers d'euros)</i>
Accumulateur (vendeur USD)	12 150	(233)
Total	12 150	(233)

Dans le cadre de son activité, Radiall est exposée au risque de change principalement sur la parité Euro/Dollar. Afin de couvrir ces positions selon la politique de change qu'elle a définie, la Société contracte des instruments dérivés, accumulateurs ou à terme progressif avec barrière désactivante, visant la couverture et l'optimisation de tout ou partie de la position excédentaire de trésorerie en US Dollar du groupe Radiall. Au 31 décembre 2010, les montants cumulés de ces instruments en dollars étaient de 12 150 milliers de Dollar US à convertir par échéances mensuelles échelonnées de janvier à mai 2011 selon des taux de conversion US Dollar/Euro de 1,3240 à 1,3780 et des barrières désactivantes à partir d'un écart cumulé compris entre 15 et 20 Centimes d'US Dollar.

- **S'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractées par Radiall S.A. pour l'extension du site de Château-Renault :**
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 800 milliers d'euros jusqu'au 1^{er} janvier 2012. Radiall est payeur de « Euribor 12 mois » (avec un plafond à 3% si le taux LIBOR 12 mois est inférieur à 4,65%) contre « Euribor 3 mois » ;
 - le montant notionnel est amorti de 200 000 euros par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2010, le montant notionnel s'élève à 250 000 euros.
 - La valeur de marché est de – 1 177 euros.
- **S'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contractés par Radiall S.A. au taux nominal de « Euribor 12 mois – 0,63 % » :**
 - Un contrat de swap de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « Euribor 12 mois pré-fixé » et payeur du taux fixe de 4.395% l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2010 est de - 1 151 913 euros.
 - Un second contrat de swap de taux d'intérêt jusqu'au 18 juillet 2012, d'un montant nominal de 20 millions d'euros non amortissable : Radiall est receveur du taux variable « Euribor 12 mois pré-fixé » et payeur du taux fixe de 4,34% l'an. La valeur de marché au 31 décembre 2010 est de - 1 116 523 euros.

Engagements de crédit-bail

<i>(en milliers d'euros)</i>	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2010
Crédit-bail immobilier (C. Renault)	182	47		228
Crédit-bail immobilier (Voreppe)	280	951	1 452	2 683

L'option d'achat du crédit bail immobilier de Château-Renault est de 1 euro symbolique. Les redevances payées au cours de l'exercice s'élèvent à 237 milliers d'euros.

Radiall SA a construit au cours de l'exercice 2010 un nouveau bâtiment sur le site de Voreppe. L'ensemble immobilier a fait l'objet en décembre 2010 d'un contrat de cession-bail immobilier pour un montant de 2 354 milliers d'euros.

Autres engagements hors bilan

A fin 2009, l'actionnaire minoritaire de Radiall India Ltd. détient 10 % des actions de cette société. Radiall détient dans ce cadre une option d'achat sur ces titres et l'actionnaire minoritaire une option de vente. L'option de vente est exerçable dans les 5 ans à compter de septembre 2007.

L'option d'achat est exerçable à tout moment entre septembre 2012 et septembre 2014. Un accord prévoit le rachat de ces actions par Radiall, selon une base de calcul déterminée par les parties.

NOTE 17. CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
France	29 848	28 259
- Avec les entreprises liées	321	158
- Autres	29 527	28 101
International	92 665	69 737
- Avec les entreprises liées	68 460	47 407
- Autres	24 205	22 330
Total	122 513	97 996

NOTE 18. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les autres achats et charges externes ont augmenté de 15 % par rapport à l'exercice 2009, notamment en raison de la forte augmentation des charges d'intérimaires. La reprise de l'activité au cours de l'exercice 2010 a généré une augmentation des charges de transports par rapport à l'exercice 2009.

NOTE 19. FRAIS DE PERSONNEL, EFFECTIFS ET PARTICIPATION DES SALAIRES

L'effectif moyen a évolué comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Employés / ouvriers	460	476
Techniciens / agents maîtrise	280	303
Cadres et direction générale	224	229
Total	964	1 008

NOTE 20. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

<i>(en euros)</i>	Fonction	Rémunérations brutes ^{(1) (2)}	Jetons de présence ou indemnités ⁽²⁾
Monsieur Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance		115 628
Monsieur Didier Lombard	Membre du Conseil de Surveillance		8 000
Madame Roselyne Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance		4 000
Monsieur Bruno Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance		4 000
Monsieur Robert Papin	Membre du Conseil de Surveillance		6 000
Monsieur Marc Ventre	Membre du Conseil de Surveillance		0
Monsieur Pierre Gattaz	Président du Directoire	205 846	
Monsieur Guy de Royer	Membre du Directoire	172 130	
Total		377 976	137 628

⁽¹⁾ Sur la durée du mandat social, avantages en nature compris.

⁽²⁾ Versés par Radiall S.A.

NOTE 21. RESULTAT FINANCIER

Les produits financiers de l'exercice 2010 se composent principalement des dividendes encaissés des filiales pour 4 324 milliers d'euros.

NOTE 22. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	4
Produit de cession sur immobilisations	2 938	452
Reprise de provision pour risque	772	0
Reprise de provision sur dépréciation d'immobilisations	313	
Reprise d'amortissements dérogatoires	2 388	3 785
Total des produits exceptionnels	6 412	4 241
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 253	1 801
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	2 858	744
Autres charges exceptionnelles	10	214
Dotation aux amortissements dérogatoires	2 044	2 470
Dotation aux provisions des plans de restructuration et de dépréciations d'immobilisations	149	2 056
Total des charges exceptionnelles	6 314	7 285

Les produits de cession sur immobilisation comprennent la vente du terrain et de l'immeuble construit sur le site de Voreppe (Isère) à l'établissement de crédit bail pour un montant de 2 354 milliers d'euros.

NOTE 23 : IMPOT SOCIETE

L'entreprise a enregistré cette année un crédit d'impôt recherche d'un montant de 912 milliers d'euros. Elle dispose également de reports déficitaires reportables sans limitation de durée d'un montant de 20 568 milliers d'euros.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	2 435	2 207
Résultat exceptionnel	98	98
Impôts sur les bénéfices	(228)	
Résultat	2 305	2 305

En décembre 2007, Radiall S.A. a exercé en France l'option pour le régime de l'intégration fiscale de groupe incluant Radiall S.A. (société mère intégrante) et les filiales françaises suivantes à compter du 1^{er} janvier 2010 : Radiall Ventures, Industrie Doloise de Micro-Mécanique, Radiall Systems et D-LightSys.

Les dispositions de la convention d'intégration fiscale entre les parties conduisent à répartir l'impôt entre les filiales comme si elles étaient imposées séparément en l'absence d'intégration. Les pertes fiscales cumulées indéfiniment reportables du groupe intégré de Radiall S.A. au 31 décembre 2010 s'élèvent à 22 421 milliers d'euros.

Par ailleurs, Radiall S.A. dispose au 31 décembre 2010 de pertes fiscales cumulées antérieurement à l'intégration fiscale, qui sont indéfiniment reportables pour un montant de 4 932 milliers d'euros. Ces pertes restent imputables sur les bénéfices futurs de cette seule entité.

Au 31 décembre 2010, le résultat fiscal de Radiall S.A., hors intégration, est une perte de 939 milliers d'euros.

NOTE 24. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'ALLEGER OU D'ACCROITRE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2009	Augmentation	Diminution	31 déc. 2010
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
Amortissements dérogatoires	12 914	2 044	2 388	12 570
Subventions d'investissements				
Base impôts futurs	12 914	2 044	2 388	12 570
Imposition future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	4 305			4 190
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
Provisions et charges non déduites temporairement	7 366	1 720	530	8 556
ORGANIC	162	202	162	202
Participation				
Base impôts payés d'avance	7 528	1 922	692	8 758
Economie fiscale future (sur la base d'un impôt à 33,33 %)	(2 509)			(2 919)

NOTE 25. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il n'y a pas été constaté en 2010 d'activation de frais de recherche et développement.

2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2010

Au 31 décembre 2010

	Capital (¹)	Réserve Report à nouveau (¹)	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2010	Résultat net 2010 (¹)	Dividendes encaissés par Radiall S.A.
				Brut	Net			
FRANCE								
Radiall Ventures <i>(Rosny-sous-Bois (93))</i>	975	59	100,00	6 597	2 819	0	(2 196)	0
ETRANGER								
Radiall GmbH <i>(Allemagne)</i>	486	427	100,00	229	229	16 294	630	383
Radiall Srl <i>(Italie)</i>	257	2 417	100,00	596	596	7 473	(154)	0
Radiall BV <i>(Pays-Bas)</i>	16	1 052	100,00	11	11	2 352	114	0
Radiall AB <i>(Suède)</i>	33	10	100,00	47	47	447	54	0
Radiall America <i>(Etats-Unis)</i>	11 602	18 927	100,00	13 526	13 526	0	4 509	0
Radiall Asia <i>(Hong Kong)</i>	29	43	55,00	18	18	3 001	812	490
Radiall do Brasil <i>(Brésil)</i>	288	(275)	99,87	754	10	0	(15)	0
Radiall Ltd. <i>(Grande Bretagne)</i>	259	1	100,00	2 128	2 128	6 139	134	194
Radiall India Ltd. <i>(Inde)</i>	396	2 690	90,00	2 450	2 450	8 300	370	0
Nihon Radiall KK <i>(Japon)</i>	410	345	100,00	397	397	2 659	160	0
Shanghai Radiall <i>(Chine)</i>	9 494	4 211	71,00	5 994	5 994	29 238	2 078	3 258
Radiall Int. Ltd. <i>(Hong Kong)</i>	1	802	100,00	1	1	13 644	516	0

(¹) Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (Capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat

Principales devises utilisées :

	Taux de clôture (en euros)	Taux moyen (en euros)
Dollars	1,336	1,327
Dollars Hong Kong	10,386	10,308
Livre sterling	0,861	0,858
Couronne suédoise	8,966	9,547
Roupie indienne	59,758	60,632
Yen	108,650	116,455
Yuan	8,822	8,981
Réal	2,218	2,334

3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	2006	2007	2008	2009	2010
Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	3 381 573	3 390 186	3 326 366	3 326 037	2 817 455
b. Nombre d'actions émises	2 218 160	2 223 810	2 181 947	2 181 731	1 848 124
Résultat global des opérations effectives					
a. CA hors taxes	132 300 892	134 949 040	127 301 381	97 996 481	122 512 800
b. Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	3 367 991	12 277 952	10 626 886	(4 545 469)	8 148 312
c. Impôts sur les bénéfices	(323 934)	(197 969)	(823 849)	(774 909)	227 732
d. Bénéfice après impôt avant participation amortissement et provision	3 691 925	12 475 921	11 450 732	(3 770 560)	7 920 580
e. Résultat net	3 247 262	9 661 707	5 116 430	(11 271 431)	2 305 434
f. Montant des bénéfices distribués	2 484 339	2 899 620	2 072 850	1 386 093	1 570 905*
Résultat réduit à une seule action					
a. Résultat après impôt avant amortissement et provision	1,66	5,52	5,09	(1,73)	4,29
b. Résultat net	1,46	4,34	2,34	(5,17)	1,25
c. Dividende versé par action	1,12	1,30	0,95	0,75 *	0,85 *
Personnel					
a. Salariés (effectif moyen)	1 030	1 049	1 048	1 008	964
b. Masse salariale	30 307 244	32 305 471	32 285 288	32 123 393	29 233 794
c. Sommes versées en avantages sociaux	12 347 092	12 418 000	12 812 978	12 556 797	12 936 301

* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire arrêtant les comptes de l'exercice 2010.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RADIALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des titres de participation, des stocks et en-cours et des créances clients telles que décrites respectivement dans les notes 2.5, 2.6 et 2.7 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 6 mai 2011,

Les Commissaires aux Comptes

FIDUS

FRANCIS BERNARD

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

- **Subvention à la société Industries Doloises de Micro-Mécanique (IDMM)**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Votre société a accordé une subvention à IDMM dans le cadre du développement de projets commerciaux. Le montant de la subvention versée au titre de l'année 2010 a été de 442 milliers d'euros.

Cette subvention a été autorisée par votre Conseil de Surveillance le 31 août 2010.

- **Convention de compte courant avec la société Radiall Ventures**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Votre société a consenti à Radiall ventures (ex-IDFI) une avance en compte courant pour un montant maximum de un million d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point. Au cours de l'exercice 2010, par voie d'avenant signé le 7 décembre 2010, le montant maximal de cette avance a été porté à trois millions cinq cent mille euros. Un nouvel avenant signé le 31 mars 2011 a porté le montant maximal de cette avance à quatre millions cinq cent mille euros.

Au 31 décembre 2010, votre société a une créance de 3 203 milliers d'euros sur Radiall Ventures au titre de cette avance et le montant des intérêts facturés s'élève à 52 milliers d'euros pour l'année 2010.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil de Surveillance le 7 décembre 2010.

Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L. 225-90 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

La procédure d'autorisation préalable n'a pas été suivie en raison d'une omission de la part de votre société.

- **Convention de compte courant avec la société IDMM**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Suite à une convention signée en 2007 et un avenant signé en 2008, votre société a consenti à IDMM une avance en compte courant pour un montant maximal de cinq millions d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point.

Votre société a signé un avenant le 21 décembre 2010 permettant de porter le montant maximal de cette avance à cinq millions cinq cent mille euros

Au 31 décembre 2010, l'avance s'élève à 4 980 milliers d'euros et le montant des intérêts facturés s'élève à 92 milliers d'euros pour l'année 2010.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 12 avril 2011 votre conseil de surveillance a décidé d'autoriser à posteriori cette convention.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Convention de prestations de services avec la société IDMM.**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Cette société s'est engagée à fournir à votre société des prestations de support dans le cadre de l'implantation d'une usine sur le site d'Obregon au Mexique. La rémunération prise en charge par votre société à ce titre s'élève à 118 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2010.

- **Convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall.**

Mandataires concernés : Monsieur Pierre Gattaz, Monsieur Guy de Royer

La société Hodiall fournit à votre société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. Cette convention a fait l'objet d'un avenant autorisé lors de la délibération du Conseil de Surveillance le 9 décembre 2008. La rémunération versée par votre société à ce titre s'élève à 650 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2010.

- **Convention de compte courant avec la société Hodiall**

Mandataires concernés : Monsieur Pierre Gattaz, Monsieur Guy de Royer

Votre société s'est engagée avec Hodiall à mettre chacune à disposition leurs excédents de trésorerie sous forme d'avances en compte courant rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles dans la limite d'un million quatre cent mille euros remboursables en une seule fois au 31 décembre 2015 au plus tard.

Au 31 décembre 2010, votre société a une dette de deux cent dix-huit milliers d'euros et le montant des intérêts facturés s'élève à 7 milliers d'euros pour l'année 2010.

- **Convention d'assistance et de conseils avec la société Radiall Systems**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Votre société fournit à Radiall Systems SA son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : services financiers et fiscaux, assistance juridique, secrétariat juridique, mise à disposition d'un ingénieur projet et support logistique. Le montant annuel de la rémunération est de 6 milliers d'euros hors taxes.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

- **Convention de prestations de services avec la société IDMM.**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

La société IDMM s'est engagée à fournir à votre société des prestations en matière d'usinage et d'expertise.

Aucun montant n'a été facturé par votre société sur l'exercice 2010 au titre de cette convention.

- **Convention de prestations de services avec la société Radiall USA.**

Mandataire concerné : Monsieur Pierre Gattaz

Votre société s'est engagée à prendre en charge la formation des salariés de Radiall USA dans le cadre de l'implantation d'une usine sur le site d'Obregon au Mexique.

Aucun montant n'a été facturé par votre société sur l'exercice 2010 au titre de cette convention.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 6 mai 2011,

Les Commissaires aux Comptes

FIDUS

FRANCIS BERNARD

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

IV - ORGANES SOCIAUX ET ASSEMBLEES GENERALES

1. PROJET DE RESOLUTIONS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2011

I- RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de groupe, du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale constate que le montant du dividende distribué et le revenu global de l'action au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2007	2 223 810	1,30
2008	2 181 947	0,95
2009	1 848 124	0,75

Toutes les sommes mentionnées dans le tableau qui précède sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2^{du} Code général des impôts.

Quatrième résolution - Approbation des conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les conventions présentées dans ce rapport.

Cinquième résolution - Autorisation donnée au Directoire de procéder au rachat d'actions de la Société.

L'Assemblée Générale, autorise le Directoire, conformément à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, à procéder à d'éventuels achats ou ventes, en bourse ou hors marché, d'actions RADIALL, dans la limite de 10% du capital social, soit 184.812 actions, y compris sous forme de bloc(s) de titres, aux fins :

- de poursuivre et, le cas échéant, modifier le contrat de liquidité conclu le 1^{er} juillet 2005 avec la société ODDO MIDCAP ou conclure tout contrat identique avec un prestataire de services d'investissement, conformément aux dispositions de la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- d'utiliser les actions acquises pour faciliter ou permettre l'acquisition d'un nombre entier d'actions dans le cadre d'opérations de regroupement des actions de la Société,
- d'annuler les actions dans les conditions fixées par la loi, notamment pour optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société, sous réserve de l'adoption de la huitième résolution à caractère extraordinaire présentée ci-après,
- d'honorer les obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'option d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise,
- d'utiliser les actions acquises pour les conserver et les remettre en paiement ou en échange ou autrement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la Société.

Le prix maximum d'achat par action ne devra pas excéder 100 euros. Il n'y aura pas de prix de revente minimum par action. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer au programme de rachat d'actions est de 12.000.000 euros.

Cette autorisation d'achat est donnée pour une durée maximum de 18 mois à compter de la présente Assemblée Générale. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2010.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

Sixième résolution - Fixation du montant des jetons de présence du Conseil de Surveillance pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de vingt neuf mille (29 000) Euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, étant précisé que la répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

Septième résolution - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

II - RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Huitième résolution - Autorisation donnée au Directoire pour réduire le capital social par annulation d'actions.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce :

1. Autorise le Directoire à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la Société détient ou pourra détenir en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations d'achat d'actions données par l'Assemblée Générale au Directoire, dans la limite de 10 %, par période de vingt-quatre (24) mois, du nombre total des actions composant le capital social à la date de l'opération.

2. Autorise le Directoire à imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur tous postes de primes ou réserves disponibles.

3. Délègue au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, tous pouvoirs pour réaliser la ou les réductions du capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, impartir de passer les écritures comptables correspondantes, procéder à la modification corrélative des statuts, et d'une façon générale accomplir toutes formalités nécessaires.

4. Fixe à dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, la durée de validité de la présente autorisation qui prive d'effet, a hauteur des montants non utilisés, et remplace toute autorisation antérieure ayant le même objet.

Neuvième – Pouvoirs pour les formalités.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

2. ORGANES SOCIAUX

Conseil de Surveillance

Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance
Bruno Gattaz	Vice-président
Roselyne Gattaz	
Didier Lombard	
Robert Papin*	
Marc Ventre**	

* Fin du mandat suite à démission le 7 décembre 2010.

** Début du mandat 7 décembre 2010.

Directoire

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Guy de Royer	Directeur Financier

Comité de Direction

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Michel Churg	Directeur Général Adjoint
Dominique Buttin	Directeur de Division « <i>Aerospace Defense Instrumentation</i> » et Directeur Zone Amériques
André Hartmann	Directeur Zone Asie* et Directeur des Ressources Humaines*
Frédéric Perrot	Directeur de Division « <i>Telecom Automobile Industriel</i> »
Jean-Pierre Wilsch	Directeur des Ressources Humaines**
Guy de Royer	Directeur Financier
Denis Aubourg	Directeur Commercial
Eric Charlery	Directeur Zone Asie****

* Changement de fonction le 31 août 2010.

** Remplacé pour cause de retraite le 31 août 2010.

*** Entrée au comité en novembre 2010.

Commissaires aux comptes

MAZARS

Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

Suppléants :

Guillaume Potel

Personne responsable de l'information :

Guy de Royer (Directeur Financier)

FIDUS

12, rue de Ponthieu
75008 Paris

Eric Lebegue

Tél. : 01 49 35 35 35
infofinance@radiall.com

3. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Informations sur les mandats dans toute société au 31 décembre 2010 :

- **Yvon Gattaz, Président du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 17 décembre 1993.
Echéance du mandat en cours : 2012.
- **Bruno Gattaz, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 17 décembre 1993.
Echéance du mandat en cours : 2012.
Egalement Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall.
- **Robert Papin, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 19 septembre 1997.
Démission : 7 décembre 2010.
- **Marc Ventre, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 7 décembre 2010.
Echéance du mandat en cours : 2014.
- **Didier Lombard, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 20 mai 2003.
Echéance du mandat en cours : 2014.
Egalement administrateur des sociétés Orange, Thales et de Thomson et membre du Conseil de Surveillance de ST. Microelectronics. Président de France Télécom jusqu'au 23 février 2011.
- **Roselyne Gattaz, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 16 mai 2006.
Echéance du mandat en cours : 2012.
Egalement membre du Conseil de Surveillance de Hodiall.
- **Pierre Gattaz, Président du Directoire**
Date de première nomination : 04 janvier 1994.
Echéance du mandat en cours : 2012.
Egalement Président du Directoire de Hodiall. Membre du Conseil de Surveillance de Cegos S.A.
- **Guy de Royer, Membre du Directoire**
Date de première nomination : 17 novembre 2009.
Egalement Membre du Directoire de Hodiall depuis le 15 avril 2010.
Echéance du mandat en cours : 2012.

➤ **Tableau de synthèse des rémunérations brutes (avantages en nature compris) et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2010	Exercice 2009
Pierre Gattaz (Président du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	396 816	297 569
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2010	Pas d'attribution d'options en 2009
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2010	Pas d'attribution d'action de performance en 2009
TOTAL	396 816	297 569
Guy de Royer		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	181 555	19 458
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2009	Pas d'attribution d'options en 2009
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2010	Pas d'attribution d'action de performance en 2009
TOTAL	181 555	19 458

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2010	Contrats de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Pierre GATTAZ Président du Directoire 24/03/2006 AG comptes 2011	X		X					X
Guy de ROYER Directeur Financier 17/11/2009 AG Comptes 2011	X		X					X

➤ **Détails des rémunérations brutes (avantages en nature compris) versée au cours des exercices 2009 et 2010 aux mandataires sociaux par Radial S.A., ses filiales ou ses sociétés contrôlantes :**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social*

	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Pierre Gattaz				
Président du Directoire				
Rémunération fixe	290 513	290 513	292 817	292 817
Rémunération variable	0	0	58 443	0
Rémunération exceptionnelle			38 500	38 500
Jetons de présence				
Avantages en nature	7 056	7 056	7 056	7 056
TOTAL	297 569	297 569	396 816	338 373
Guy de ROYER**				
Membre du Directoire et Directeur Financier				
Rémunération fixe	19 189	19 189	160 641	160 641
Rémunération variable	N/A	N/A	18 649	9 224
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	269	269	2 265	2 265
TOTAL	19 458	19 458	181 555	172 130

* Au titre de la période d'exercice de leur mandat.

** Membre du Directoire à compter du 17 novembre 2009.

La part variable du salaire des membres du Directoire versée au mois mars 2011 a été fonction de grilles d'objectifs personnalisés ayant trait aux performances collectives et individuelles réalisées sur l'exercice 2010 (croissance, rentabilité, excellence opérationnelle, ...).

Jetons de Présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2010
Yvon Gattaz		
Jetons de Présence	4 000	5 000
Autres rémunérations *	110 139	110 628
Bruno Gattaz		
Jetons de Présence	4 000	4 000
Autres rémunérations		
Roselyne Gattaz		
Jetons de Présence	4 000	4 000
Autres rémunérations		
Didier Lombard		
Jetons de Présence	7 000	8 000
Autres rémunérations		
Robert Papin**		
Jetons de Présence	5 000	6 000
Autres rémunérations		
Marc Ventre***		
Jetons de Présence	0	0
Autres rémunérations	0	0

* Indemnités au titre des fonctions de Président du Conseil de Surveillance de Radial S.A

** Mandataire social jusqu'au 07 décembre 2010.

*** Mandataire social à compter du 07 décembre 2010.

4. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2010, le Directoire n'a accordé aucune option de souscription d'actions.

5. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de sociétés et de l'article 222-14 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'au cours de l'année 2010, aucune opération sur les titres de la Société n'a été réalisé par des dirigeants.

www.radiall.com 



RADIALL SA

101, rue Philibert Hoffmann

93116 Rosny-sous-Bois Cedex - France

Tel.: +33 1 49 35 35 35 - Fax: +33 1 48 54 63 63

infofinance@radiall.com

RADIALL 
The next connexion